



Rapport annuel 2019



**Confédération internationale
des sages-femmes**



**International
Confederation
of Midwives**

Strengthening Midwifery Globally



Table des matières

La Vision de l'ICM	5
La Mission de l'ICM	5
Message de la Présidente	6
1. Introduction	8
1.1 Présentation générale	8
1.2 Gouvernance	8
1.2.1 Membres du conseil d'administration	9
1.2.2 Réunions du conseil d'administration	10
1.3 Structure organisationnelle	10
1.4 Opérations	11
1.5 Commissions permanentes de l'ICM	11
1.5.1 Commission permanente sur la formation (ESC)	11
1.5.2 Commission permanente sur la recherche (RSC)	13
1.5.3 Commission permanente sur la réglementation (RegSC)	14
1.5.4 Commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM (SPPC)	15
1.5.5 Commission des finances et de la gestion des ressources (Commission FiRe)	16
2. Activités fondamentales	17
2.1 Adhésion	17
2.2 Renforcement des associations membres	18
2.3 Journée internationale de la sage-femme – 5 mai (IDM)	19
2.4 Conférences et réunions régionales	19
2.4.1 Réunion de la région Europe, Islande	19
2.4.2 Conférence et réunion de la région Afrique, Namibie	19
2.4.3 Futures conférences et réunions régionales	20
2.5 Collaborations avec les partenaires	20
2.5.1 Colloque sur la pratique sage-femme : « Des sages-femmes autonomisées, des communautés transformées »	20
2.5.2 Women Deliver : The Power of Community (Les femmes donnent la vie : le pouvoir de la communauté) - Coorganisée par l'ICM et FIGO	20
2.5.3 Lancement du rapport Renforcement de la formation des sages-femmes lors de la 72e Assemblée mondiale de la santé.	21
2.5.4 Commission des diplômés des écoles d'infirmières étrangères (CGFNS)	21
2.5.5 Rapport sur l'état de la pratique de sage-femme dans le monde 2021	21
2.5.6 Organisation mondiale de la santé Inde	21
2.6 Préparatifs du Congrès triennal 2020 de l'ICM à Bali	21
2.7 Représentation	22
2.7.1 Women Deliver, Vancouver	22
2.7.2 La 72e Assemblée mondiale de la santé (AMS)	22
2.7.3 Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH)	22
2.8 Autres activités de représentation	23



3. Projets et programmes	26
3.1 Projet de Renforcement des services de sages-femmes (SMS)	26
3.2 Le projet 50 000 Joyeux anniversaires	28
3.3 Renforcer la pratique sage-femme au Mexique	28
3.4 Renforcement des programmes de formation des sages-femmes en Afrique francophone	29
3.5 Renforcement des services de pratique sage-femme	29
3.6 Programme des jeunes sages-femmes leaders (YML) de l'ICM	29
3.7 Prix de la sage-femme 2019, financé par Johnson et Johnson (JJCI)	30
3.8 Projet sur l'histoire de l'ICM	30
4. Rapports régionaux	31
4.1 Rapport de la région Europe de l'ICM (Région Europe du Nord, Centrale et du Sud)	31
4.2 Rapport sur la région Amériques	32
4.3 Rapport de la région d'Asie du Sud-Est	32
4.4 Rapport de la région de Méditerranée orientale	33
4.5 Rapport de la Région du Pacifique occidental	34
4.6 Rapport de la région Afrique	34
5. Communications et plaidoyer	35
5.1 Site Web	35
5.2 Bulletin d'information et trousse à outils pour les réseaux sociaux	35
5.3 Réseaux sociaux	36
5.4 Ateliers sur le plaidoyer	36
6. Perspectives d'avenir	36
7. Aperçu financier	37
7.1 Résumé exécutif	37
7.2 Résumé des revenus et des dépenses 2019	38
7.3 Politique concernant l'actif disponible	38
7.4 Politique en matière de réserves	38
7.5 États financiers	39
7.5.1 Bilan au 31 décembre 2019	39
7.5.2 État des recettes et des dépenses pour 2019	40
7.5.3 Aperçu des flux de trésorerie (par la méthode indirecte)	41
7.5.4 Notes générales accompagnant le bilan et l'état des recettes et dépenses	41
7.5.5 Notes d'informations sur le bilan	43
7.5.5.3 Travaux en cours	45
7.5.5.4 Actif disponible	45
7.5.5.5 Réserves non affectées	45
7.5.5.7 Passif	47
7.5.5.8 Subventions	47
7.6. Droits, obligations et accords hors bilan	49
7.6.1 Obligations financières annuelles	49



7.6.2 Congrès triennal 2020 Bali	49
7.6.3 Congrès triennal 2023 Abou Dhabi	49
7.7. Événements ultérieurs	50
7.8. Affectation du résultat	51
7.9. Notes d'informations sur l'état des recettes et dépenses	52
7.9.1 Revenu des cotisations	52
7.9.2 Revenus de subventions, de dons et parrainages	52
7.9.3 Recettes provenant de la collecte de fonds	52
7.9.4 Revenus des fonds et des réserves	53
7.9.5 Autres revenus	53
7.9.6 Frais de personnel	53
7.9.7 Conseil d'administration et représentation	54
7.9.8 Services professionnels	54
7.9.9 Bureau général	54
7.9.10. Événements et programmes	55
7.9.11 Fonds et réserves	55
7.9.12 Revenus et coûts financiers	55
7.10 Résumé du budget 2020	57
7.11. Autres informations	57
7.11.1 Statuts	57
7.11.2 Avis des commissaires aux comptes indépendants	57



La Vision de l'ICM

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) envisage un monde où chaque femme enceinte et son nouveau-né auraient accès à des soins prodigués par une sage-femme.



La Mission de l'ICM

Renforcer les associations membres et faire progresser la profession de sage-femme dans le monde entier en mettant en avant les sages-femmes autonomes en tant que prestataires de soins idéales pour s'occuper des femmes enceintes et pour encourager un accouchement normal afin d'améliorer la santé reproductive des femmes ainsi que la santé de leurs nouveau-nés et de leur famille.



Message de la Présidente

À l'approche de la fin de ce triennat, les objectifs et principes stratégiques de l'ICM restent plus importants que jamais. C'est toujours pour moi un grand plaisir d'occuper le poste de Présidente de la Confédération internationale des sages-femmes, qui assure la direction de nos 142 associations de sages-femmes dans 123 pays. Au cours de l'année écoulée, nous avons mis à profit l'énergie, l'enthousiasme et les connaissances de sages-femmes et de nos parties prenantes, pour diriger l'appel en faveur du renforcement des services de pratique sage-femme dans le monde.

Notre stratégie triennale a mis l'accent sur « la qualité, l'équité et le leadership » comme étant des domaines de priorité stratégique pour l'ICM. Ces thèmes ont orienté notre travail et nous sommes fiers de ce que nous avons réalisé en 2019.

Qualité

- L'ICM a participé avec l'OMS, l'UNFPA et l'UNICEF à l'élaboration d'un rapport conjoint sur la formation des sages-femmes intitulé « Strengthening Quality Midwifery Education for Universal Health Coverage 2030 : Framework for Action ». (Cadre d'action pour renforcer les formations de sage-femme de qualité en vue d'instaurer la couverture sanitaire universelle d'ici à 2030). Ce rapport a défini un plan d'action en sept étapes pour renforcer la formation des sages-femmes : renforcer le leadership et la politique ; recueillir des données et des éléments de preuves ; renforcer l'engagement public et le plaidoyer ; préparer les établissements d'enseignement, les cadres de pratique et les mentors cliniques ; renforcer le corps enseignant, les normes et les programmes d'études ; former les étudiants ; surveiller, évaluer, revoir et modifier.
- Le document de l'ICM, Compétences essentielles pour la pratique de base du métier de sage-femme, a été mis à jour et diffusé en octobre 2019. Ces compétences mises à jour sont organisées dans un cadre regroupant quatre catégories interdépendantes, les compétences générales qui s'appliquent à tous les aspects de la pratique d'une sage-femme, et les compétences spécifiques aux soins pendant la période précédant la grossesse, la période prénatale, le travail, l'accouchement et la période postnatale. Les compétences interdépendantes reflètent la Définition et le Champ d'exercice d'une sage-femme de l'ICM et la Philosophie et le modèle de soins de pratique sage-femme de l'ICM.

Équité

- Les membres régionaux qui siègent au conseil d'administration continuent à jouer un rôle de premier plan dans les activités de représentation dans leur région, en collaborant avec les associations membres pour améliorer la communication entre le bureau central de l'ICM et les six régions.
- Par le biais de nos programmes, nos communications, nos conférences régionales et nos réunions régionales, nous avons saisi l'occasion de fournir une expertise, des ressources, un leadership et un soutien à nos associations membres, à nos partenaires et aux parties prenantes pour aider à renforcer les services dirigés par les sages-femmes dans tous les contextes.

Leadership

- En collaboration avec d'autres partenaires des Nations unies, de la société civile et du secteur privé, l'ICM a organisé le quatrième Colloque mondial sur la pratique sage-femme à l'occasion de l'événement « Women Deliver » qui s'est tenu en juin à Vancouver, au Canada.
- Les membres régionaux qui siègent au conseil d'administration ont dirigé l'élaboration et la mise en œuvre de plans régionaux conformes à la stratégie de l'ICM.
- Notre programme des jeunes sages-femmes leaders continue à utiliser de nouvelles approches pour le développement du leadership, en utilisant des méthodes d'apprentissage interactives en ligne, une série de webinaires et des projets locaux et régionaux.



Sur le plan interne, l'ICM continue de faire face à des problèmes de financement. Par conséquent, nous continuons à nous concentrer sur la mobilisation des ressources et l'amélioration de l'efficacité de nos systèmes.

Une association caritative liée à l'ICM, appelée WithWomen, a été créée le 16 décembre 2019. La mission de cette entité est d'améliorer l'accessibilité et la compétence des sages-femmes en établissant des normes de qualité, des actions de plaidoyer et d'autres types d'actions, afin d'améliorer les normes de pratique sage-femme, de renforcer l'égalité des sexes au sein de la profession et de promouvoir des services d'accouchement de qualité dans le monde entier. L'association d'une organisation caritative à l'ICM offre aux donateurs un mécanisme leur permettant de soutenir financièrement des activités qui s'inscrivent dans le cadre du travail de base de l'ICM, tout en bénéficiant d'un avantage fiscal pour ce soutien. WithWomen sera officiellement lancée en 2020 au 32e Congrès triennal à Bali.

L'Organisation mondiale de la santé a également désigné l'année 2020 comme la toute première Année mondiale de l'infirmière et de la sage-femme. Nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est donnée de mettre en lumière et de célébrer ces professionnels hautement qualifiés et polyvalents, principalement des femmes, qui représentent et servent nos diverses communautés.

Nous nous réjouissons de continuer notre collaboration pendant toute cette prochaine période triennale et d'unir nos efforts pour apporter notre soutien aux femmes et aux nourrissons dans le monde entier, en veillant à ce que les sages-femmes soient plus visibles, appréciées et accessibles qu'elles ne l'ont jamais été.

En vous assurant de mon engagement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franka Cadée'.

Franka Cadée
Présidente de l'ICM



1. Introduction

Ce rapport présente dans les grandes lignes les principales activités entreprises en 2019 par la Confédération internationale des sages-femmes (ICM) Koninginnegracht 60, 2514 AE La Haye Chambre d'enregistrement du commerce : 27286042. Il sert de contexte au rapport financier de la section sept.

1.1 Présentation générale

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) est une organisation non gouvernementale qui soutient, représente et œuvre à renforcer les associations professionnelles de sages-femmes à travers le monde. Fin 2019, l'ICM comptait 142 associations de sages-femmes membres, qui représentent 123 pays sur chaque continent. L'ICM est organisée en six régions (y compris 7 sous-régions).

À savoir :

1. Afrique (anglophone et francophone)
2. Amériques (Amérique du Nord et Caraïbes et Amérique du Sud)
3. Pacifique occidental
4. Méditerranée orientale
5. Asie du Sud-Est
6. Europe (Nord, Centre et Sud)

Par l'intermédiaire de ces membres, l'ICM parle au nom de plus d'un million de sages-femmes dans le monde.

L'ICM accomplit la plupart de son travail par le biais de ses membres et en collaboration étroite avec d'autres organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNPFA) et d'autres agences des Nations Unies ; des associations professionnelles de la santé comme la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO), l'Association internationale de pédiatrie (AIP), le Conseil international des infirmières (CII) ; des organisations gouvernementales et non gouvernementales et des groupes de la société civile tels que la White Ribbon Alliance ; et avec des donateurs comme Laerdal Global Health, la Fondation Bill et Melinda Gates, Johnson and Johnson, la Fondation Sanofi Espoir, Direct Relief et la Fondation MacArthur.

1.2 Gouvernance



L'ICM est dirigée par un Conseil international, l'organe de décision de l'organisation qui fixe l'orientation stratégique de l'ICM à chaque réunion triennale du Conseil. Le Conseil de l'ICM se compose de deux délégués de chaque association membre et du conseil d'administration. Le conseil d'administration se compose du Comité exécutif (président, vice-président, trésorier) et de représentants régionaux de chacune des six régions de l'ICM, soit 13 membres au total. Le Conseil de l'ICM élit le Comité exécutif tandis que des membres régionaux siégeant au conseil d'administration sont élus par les associations membres dans chaque région et approuvés par le Conseil.

Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée de trois ans et peuvent être reconduits une fois dans leurs fonctions. Le directeur général assiste aux réunions du conseil d'administration sans droit de vote.



Le Comité exécutif, et plus spécifiquement le président, travaille en relations étroites avec le directeur général pour mener à bien les orientations stratégiques approuvées par le Conseil et dont les priorités ont été définies par le conseil d'administration. Le conseil d'administration veille sur le développement des affaires notamment sur les relations avec les partenaires mondiaux et régionaux, ainsi que sur la mobilisation et la planification des ressources.

1.2.1 Membres du conseil d'administration

Membres du conseil d'administration en 2019

Présidente :	<i>Franka Cadée</i>	Pays-Bas	<i>Élue en juin 2017</i>
Vice-présidente :	<i>Mary Kirk</i>	Australie	<i>Élue en juin 2017 ; membre régional du conseil d'administration 2011-2017 (deux périodes triennales)</i>
Trésorière :	<i>Ingela Wiklund</i>	Suède	<i>Élue en juin 2017 ; membre régional du conseil d'administration de juin 2011 à juin 2017 (deux triennats)</i>

Région d'Afrique

<i>Fatoumata S Maiga Dicko</i> Afrique francophone :	Mali	<i>Élue en juin 2017</i>
<i>Jemima Dennis-Antwi</i> Afrique anglophone :	Ghana	<i>Membre régional du conseil d'administration de juin 2014 à 2017 Reconduite en juin 2017</i>

Région Amériques

<i>Sandra Oyarzo Torres</i> Amérique du Sud :	Chili	<i>Membre régional du conseil d'administration de juin 2014 à 2017 Reconduite en juin 2017</i>
<i>Emmanuelle Hébert</i> Canada Amérique du Nord et Caraïbes :		<i>Élue en juin 2017</i>

Région du Pacifique occidental

<i>Hatsumi Taniguchi</i> Japon		<i>Élue en juin 2017</i>
--------------------------------	--	--------------------------

Région de l'Asie du Sud-Est

<i>Emi Nurjasmí Indomo</i>	Indonésie	<i>Élue en juin 2017</i>
----------------------------	-----------	--------------------------

Région de Méditerranée orientale

<i>Rafat Jan</i>	Pakistan	<i>Membre régional du conseil d'administration de juin 2014 à 2017 Reconduite en juin 2017</i>
------------------	----------	--

Région Europe

<i>Trude Thommesen</i> Europe du Nord :	Norvège	<i>Élue en juin 2017</i>
<i>Serena Debonnet</i> Europe centrale :	Belgique	<i>Membre régional du conseil d'administration de juin 2014 à 2017 Reconduite en juin 2017</i>
<i>Rita Borg-Xuereb</i> Europe du Sud :	Malte	<i>Membre régional du conseil d'administration de juin 2014 à 2017 Reconduite en juin 2017</i>



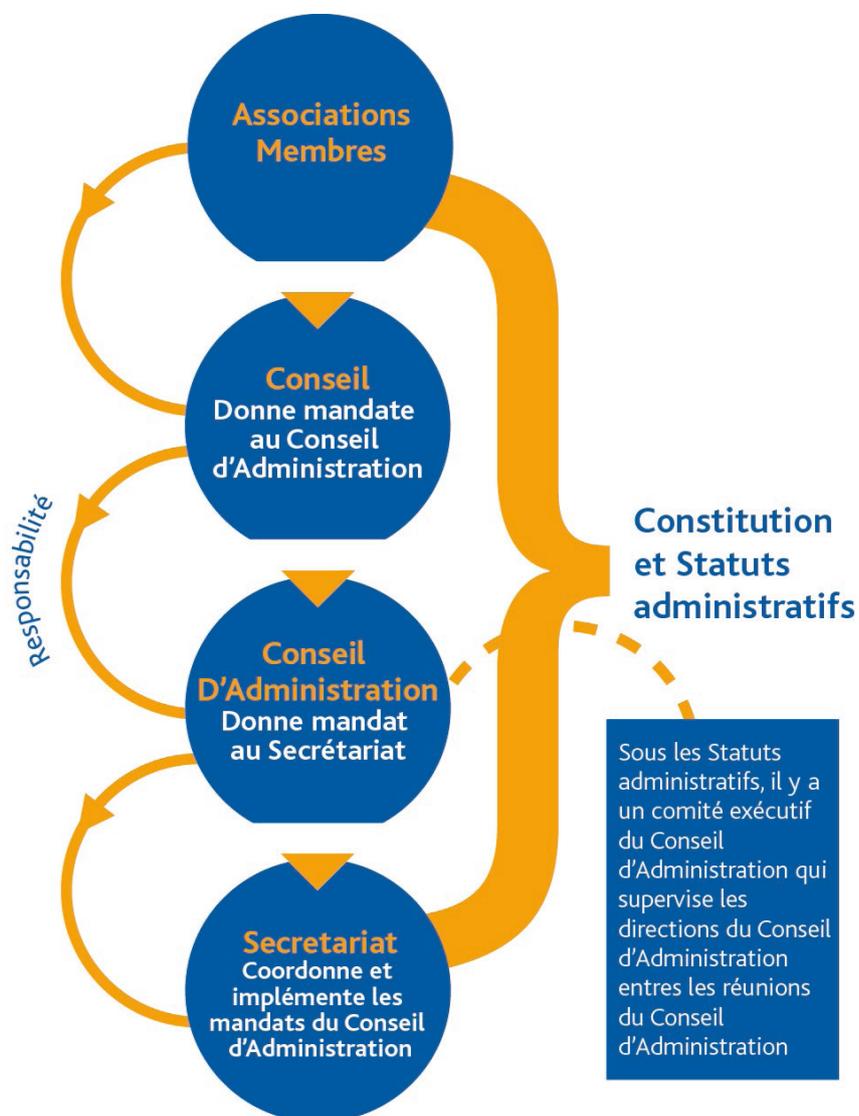
1.2.2 Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni en personne à La Haye du 14 au 17 mai 2019. Les réunions virtuelles du conseil d'administration ont eu lieu en janvier, en avril (x2), en septembre, en octobre et en novembre 2019.

Les membres du conseil d'administration ont voté par voie électronique sur des informations fournies par e-mail en juillet, novembre et décembre 2019.

Tout au long de l'année, le Comité exécutif a organisé des réunions virtuelles tous les quinze jours et des réunions en personne à La Haye du 6 au 8 février et du 30 septembre au 2 octobre 2019.

1.3 Structure organisationnelle





1.4 Opérations

Le conseil d'administration de l'ICM emploie le directeur général qui, à son tour, emploie le personnel de l'ICM. Le bureau central de l'ICM est basé à La Haye aux Pays-Bas et la plupart du personnel y travaille.

Personnel de l'ICM en 2019 :

- Directrice générale, Dr. Sally Pairman
- Conseillère principale en pratique sage-femme, Ann Yates
- Directeur des programmes et du développement, Mike Fawcett
- Conseillère en pratique sage-femme, Dr Florence West
- Conseillère en pratique sage-femme, Martha Bokosi (basée au Malawi)
- Coordinatrice de projet, Shantanu Garg (contrat terminé le 30 juin)
- Responsable des communications, Sagal Ali
- Responsable des adhésions, Charlotte Renard
- Responsable de la gouvernance et adjointe exécutive auprès de la directrice générale, Isabel Skukan (contrat terminé le 15 octobre) ; remplacée par Sigrid Engström
- Assistante administrative, Sigrid Engström (changement de poste le 15 octobre) ; Morgane Schmidt (à partir du 2 décembre)
- Adjointe aux communications et aux opérations, Viviana Cubillos (à mi-temps)

Consultants:

- Chef de projet (Projet SMS/Fondation Gates), Shree Mandke
- Chef de projet (projet UNFPA), Rachel Firth (Global Office Consulting)
- Directeur financier, Hans van Dongen
- Soutien au plaidoyer, à la communication et à la mobilisation des ressources, Global Office Consulting

1.5 omissions permanentes de l'ICM

L'ICM compte cinq commissions permanentes composées de membres élus et nommés, qui fournissent des avis au conseil d'administration et mènent des activités spécifiques en son nom. Les activités des commissions permanentes en 2019 sont résumées à la suite.

1.5.1 Commission permanente sur la formation (ESC)

La Commission permanente sur la formation fournit des avis au conseil d'administration de l'ICM sur des questions qui ont trait à la formation des sages-femmes ; fait des recommandations au conseil d'administration sur les activités de formation qui découlent du Plan stratégique ; et réalise des projets qui ont trait à la formation des sages-femmes conformément aux instructions du conseil d'administration de l'ICM.

Membres de la Commission permanente sur la formation de l'ICM 2017-2020

Coprésidentes* : Dr Melissa D Avery, Dr Mieke Embo, Dr Michelle Newton

Personnes de liaison membres du conseil d'administration :

Rita Borg-Xuereb and Trude Thommesen

Personne de liaison membre du personnel du bureau central de l'ICM :

Florence West

Région Afrique :

- Elizabeth Namukombe Ekong ; Ouganda/Université (Afrique anglophone)
- Marion Subah ; Jhpiego/bureau du Liberia (Afrique anglophone)
- Poste vacant pour l'Afrique francophone



Région Amériques

- Melissa Avery* ; USA/Université de Minneapolis (Amérique du Nord, Caraïbes)
- Katherine Camacho Carr ; USA/Université (Amérique du Nord, Caraïbes)
- Cathy Ellis ; Canada/Université de British Columbia, Vancouver (Amérique du Nord, Caraïbes)
- Carol Nelson ; USA/MANA (Amérique du Nord, Caraïbes)
- Marcia Skinner-Rollock ; Trinidad & Tobago (Amérique du Nord, Caraïbes)
- Camilla Schneck ; Brésil/Université fédérale de Rio Grande do Sul (Amérique du Sud)

Région Europe

- Marie Berg ; Suède/Université de Göteborg (Europe du Nord)
- Jayne Marshall ; Royaume-Uni/Université (Europe du Nord)
- Sue Way ; Royaume-Uni/Université de Bournemouth (Europe du Nord)
- Margriet Pluymaekers ; Pays-Bas/Université de Rotterdam (Europe du Nord)
- Annette Dalsgard ; Danemark/Université (Europe du Nord)
- Karin Brendel ; Suisse/Université (Europe centrale)
- Geneviève Castiaux ; Belgique/University College (Europe centrale)
- Mieke Embo ; Belgique/University College & Université (Europe centrale)
- Ute Lange ; Allemagne/Université (Europe centrale)
- Ana Mivsek Polona ; Slovénie/Université de Ljubljana-Faculté des Sciences de la santé ; Département de pratique sage-femme (Europe centrale)
- Rita Borg-Xuereb ; Malte/Université (Europe du Sud)
- Trude Thommesen ; Hôpital universitaire de Stavanger, Norvège (Europe du Nord)

Région du Pacifique occidental

- Janice Butt ; Australie
- Michelle* Newton ; Australie/ Université
- Judith McAra-Couper ; Nouvelle-Zélande/Université

Région de l'Asie du Sud-Est

- Poste vacant

Région de Méditerranée orientale

- Kanaan Iman, Liban/ Université

Activités clés en 2019 :

1. Activités en collaboration avec le conseil d'administration et le bureau central de l'ICM :
 - a. Sélection des lauréats des prix 2019 ICM/Johnson & Johnson pour la formation
 - b. Gestion de projet de révision des énoncés de position de l'ICM, coordination par la coprésidente Michelle Newton
 - c. Participation de la coprésidente, Melissa Avery, au projet d'évaluation des compétences de l'ICM avec la Commission des diplômés des écoles d'infirmières étrangères (CGFNS).
2. Représentation à la commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM.
3. Rédaction et soumission de résumés pour les ateliers de la Commission permanente sur la formation (ESC) pour le Congrès de Bali :
 - a. « Créer des formateurs de sages-femmes qualifiés pour le 21e siècle et au-delà : atelier visant à explorer les défis et à trouver des solutions pour préparer les sages-femmes enseignantes/chargées de cours ».
 - b. « Transformer la pratique sage-femme en développant la pensée critique, la réflexion et la capacité culturelle. »
 - c. « Soins de pratique sage-femme : intégrer et incorporer des soins de pratique sage-femme respectueux dans les programmes d'études des sages-femmes ».
 - d. « Partager les connaissances et l'expérience de la profession de sage-femme : Compétences essentielles pour la pratique de base du métier de sage-femme de l'ICM ».
4. Présence et participation à des activités de formation mondiales.



5. Réunions en ligne avec les coprésidentes de l'ESC, les membres de l'ESC, les personnes de liaison membres du bureau central et les personnes de liaison membres du conseil d'administration : 21/02/2019, 28/05/2019, 26/9/2019, 19/10/2019.

1.5.2 Commission permanente sur la recherche (RSC)

La Commission permanente sur la recherche fournit des avis au conseil d'administration de l'ICM sur des questions qui ont trait à la recherche sur la pratique sage-femme ; fait des recommandations au conseil d'administration sur les activités de recherche qui découlent du Plan stratégique ; et réalise des projets qui ont trait à la recherche sur la pratique sage-femme conformément aux instructions du conseil d'administration de l'ICM. La RSC se réunit (sur une plateforme électronique) tous les deux mois.

Membres de la Commission permanente sur la recherche de l'ICM 2017-2020

Coprésidentes* : Deborah Davis, Lesley Dixon, Jenny McNeill (à partir de 2020)
Personnes de liaison membres du conseil d'administration : Dr Jemima Dennis-Antwi and Hatsumi Taniguchi
Personne de liaison membre du personnel du bureau central de l'ICM : Ann Yates

Région Afrique :

- Dr. Ann Phoya ; Malawi (Afrique anglophone)
- Amata Gnagna ; Togo (Afrique francophone)

Région Amériques

- Liz Darling, Canada ; (Amérique du Nord et Caraïbes)
- Lisa Kane Low ; USA (Amérique du Nord et Caraïbes)
- Cris Alonso ; Mexique (Amérique du Sud)

Région Europe

- Susan Crowther ; Royaume-Uni (Europe du Nord)
- Sarah Church ; Royaume-Uni (Europe du Nord)
- Christine Morin ; France (Europe centrale)
- Fatima Leon ; Espagne (Europe du Sud)

Région du Pacifique occidental

- Kusmayra Ambarwati ; Indonésie

Région de l'Asie du Sud-Est

- Kusmayra Ambarwati; Indonesia

Région de Méditerranée orientale

- Poste vacant

Activités clés en 2019 :

1. Six réunions de la commission ont eu lieu en 2019, alternant entre la journée et le soir pour tenir compte des différentes zones géographiques.
2. Le nombre de membres est resté stable et le poste de représentant pour la région de la Méditerranée orientale reste vacant. Toutes les autres régions de l'ICM étaient représentées.
3. Activités en collaboration avec le conseil d'administration et le bureau central de l'ICM :
 - a. Sélection des lauréats des prix 2019 ICM/Johnson & Johnson et Marie Goubran pour la recherche.
 - b. Refonte de la procédure de candidature pour les prix ci-dessus.
 - c. Révision des énoncés de position de l'ICM alloués par l'ESC.
4. Coprésidence de la Commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM.
5. Du matériel pédagogique a été préparé pour les associations membres afin de faciliter leur participation au congrès de l'ICM :



- a. Présentation sur la façon de rédiger un résumé pour le congrès de l'ICM, préparée en anglais, espagnol et français.
- b. Présentation sur la façon de faire une présentation lors d'une conférence, préparée en anglais, espagnol et français.
6. Préparation des ateliers de la Commission permanente sur la recherche (RSC) au congrès de Bali.
7. Les coprésidentes de la RSC représentent l'ICM au sein du « Groupe de travail sur les priorités de recherche » présidé par Holly Kennedy. Ce groupe s'est réuni fréquemment en 2019 et l'une des présidentes de la RSC a assisté à chaque réunion par voie électronique. Le groupe fait progresser un programme international relatif aux priorités de recherche.

1.5.3 Commission permanente sur la réglementation (RegSC)

La Commission permanente sur la réglementation fournit des avis au conseil d'administration de l'ICM sur des questions qui ont trait à la réglementation de la pratique sage-femme ; fait des recommandations au conseil d'administration sur les activités de réglementation qui découlent du Plan stratégique ; et réalise des projets qui ont trait à la réglementation de la pratique sage-femme conformément aux instructions du conseil d'administration de l'ICM.

Membres de la commission permanente sur la réglementation de l'ICM 2017-2020

Coprésidentes : Karen Guilliland (membre de la SPCC Congrès de Bali), Sue Bree

Personnes de liaison avec le conseil d'administration :

Mary Kirk and Emi Nurjasmi Indomo

Personne de liaison membre du personnel du bureau central :

Martha Bokosi

Région Afrique

- Lilian Dodzo ; Zimbabwe (Afrique anglophone)
- Everlyne Rotich ; Kenya (Afrique anglophone)
- Sylvia P. Hamata ; Namibie (Afrique anglophone)
- Poste vacant pour l'Afrique francophone

Région Amériques

- Kris Robinson ; Canada (Amérique du Nord et Caraïbes)
- Eduardo Lillo Gonzales ; Chili (Amérique du Sud)

Région Europe

- Jessica Read ; Royaume-Uni (Europe du Nord)
- Lisa Welcland ; Allemagne (Europe centrale)
- Marianne Benoit Truong Canh ; France (Europe centrale)
- Vitor Varela ; Portugal (Europe du Sud)

Région du Pacifique occidental

- Karen Guilliland ; Nouvelle-Zélande
- Sue Bree ; Nouvelle-Zélande

Région de l'Asie du Sud-Est

- Prof. Dr. Sudha A. Raddi ; Inde

Région de Méditerranée orientale

- Poste vacant

Activités clés en 2019 :

1. Activités en collaboration avec le conseil d'administration et le bureau central de l'ICM :
 - a. Participation de la coprésidente, Karen Guilliland, au projet d'évaluation des



compétences de l'ICM avec la Commission des diplômés des écoles d'infirmières étrangères (CGFNS).

- b. Les membres de la Commission permanente sur la réglementation (RegSC) ont participé aux contributions de leurs associations membres à l'enquête sur l'état de la pratique de sage-femme dans le monde (SoWMy) ou ont promu cette enquête.
 - c. Les membres de la RegSC ont participé à l'étude de recherche australasienne sur la continuité des soins.
2. Participation à toutes les réunions de la Commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM (SPPC).
- a) La coprésidente Karen Guilliland a participé aux réunions de la SPPC.
 - b) Les membres de la RegSC ont examiné les résumés pour le Congrès triennal 2020 de l'ICM et ont accepté de présider les sessions.
3. Communication
- a) Communication permanente de la commission au sujet de la soumission des résumés, de la participation et de la représentation au congrès de Bali. Tous les membres de la RegSC prévoient de participer au congrès de Bali.
 - b) Transmission du kit d'outils de réglementation de l'ICM aux sages-femmes russes, à la représentante du gouvernement japonais/groupe de femmes japonais et à l'Association des sages-femmes japonaises et à l'Association des sages-femmes laotiennes.
 - c) La coprésidente Karen Guilliland a présenté les normes de réglementation et les principes d'action de l'ICM lors de conférences japonaise (six présentations dans tout le pays) et portugaise sur la profession de sage-femme. Vitor Varela, membre de la RegSC, a également fait une présentation sur le rôle de l'ICM dans la défense de l'autonomie de la profession de sage-femme lors d'une conférence à Lisbonne, au Portugal.
 - d) Jessica Read, membre de la RegSC, a signalé que le premier Chef des services de sage-femme de NHS England a été nommé en avril 2019. Cela est extrêmement important pour la profession, car le professeur Jacqueline Dunkley Bent siège aux côtés du Chef des services infirmiers pour l'Angleterre et conseille le ministère de la Santé sur la pratique sage-femme. Jacqueline communique avec le Nursing and Midwifery Council (NMC) sur la réglementation de la profession de sage-femme et travaille en étroite collaboration avec les Royal Colleges ; RCM, RCN et RCOG. Elle met actuellement en place une équipe de responsables des sages-femmes dans sept régions d'Angleterre.
 - e) Sylvia Hamata, membre de la RegSC, a fait état des progrès réalisés en Namibie en ce qui concerne la nouvelle législation qui établira une réglementation de la profession de sage-femme distincte de celle des soins infirmiers. L'Association des sages-femmes indépendantes de Namibie est reconnue comme l'organisme représentatif des sages-femmes et a dirigé une grande partie de la mise en œuvre de la réglementation pour les sages-femmes, y compris la formation sur les proces sus réglementaires.
 - f) Lilian Dodzo, membre de la RegSC de l'ICM, signale des progrès au Zimbabwe pour remplacer le Conseil des infirmières par le Conseil des infirmières et des sages-femmes ; l'intégration des compétences des sages-femmes dans les règlements sur la pratique sage-femme ; l'élaboration d'un code de déontologie ; la prolongation de la formation des sages-femmes de 12 à 24 mois et la mise en œuvre d'un développement professionnel continu en ligne.

1.5.4 Commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM (SPPC)

La SPPC fournit des avis au conseil d'administration sur toutes les questions qui ont trait au programme scientifique et professionnel du Congrès triennal. La commission est chargée de planifier le programme et d'en assurer la qualité. Dans ce contexte, son rôle est de gérer et d'évaluer les résumés soumis ; de définir les sous-thèmes de la conférence ; de proposer des conférenciers pléniers au



conseil d'administration, de remplir le programme scientifique, de superviser le bon fonctionnement du programme quotidien, de gérer les communications et relations des évaluateurs et des présentateurs, et d'évaluer le programme du Congrès.

Membres de la Commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM 2017-2020

Coprésidentes :	Marian van Huis (région Europe, Pays-Bas) et Debra Lewis (région Amériques, Trinidad)
Présidente de l'ESC de l'ICM :	Mieke Embo (région Europe, Belgique)
Présidente de la RSC de l'ICM :	Deborah Davis (Région du Pacifique occidental, Australie)
Présidente de la RegSC de l'ICM :	Karen Guilliland (Région du Pacifique occidental, Nouvelle-Zélande)
Représentante de l'association hôte :	Andari Wuri Astuti (région d'Asie du Sud-Est, Indonésie)
Membre coopté :	Atf Gherissi (région Méditerranée orientale, Tunisie)
Directrice générale de l'ICM :	Sally Pairman
Personnes de liaison membres du conseil d'administration	(non présentes aux réunions en personne) : Ingela Wiklund, Rafat Jan

Activités clés en 2019 :

Participation à toutes les réunions de la Commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM (réunions virtuelles et en personne à La Haye, août 2019)

- Gestion du processus d'examen de plus de 2 200 résumés (nombre record à ce jour)
- Modération du processus d'examen externe
- Sélection des résumés acceptés, refusés ou mis en liste d'attente ; communication de la décision aux auteurs
- Regroupement et tri des résumés par thèmes et création du programme pour toutes les sessions simultanées du programme scientifique

1.5.5 Commission des finances et de la gestion des ressources (Commission FiRe)

La Commission des finances et de la gestion des ressources a pour rôle de fournir des avis au conseil d'administration sur ses responsabilités fiduciaires de gestion des ressources et de gouvernance. Anciennement appelée Commission des finances et de la gestion des risques (FARC), son mandat a été mis à jour en 2019 et son nom a été modifié pour mieux refléter son orientation sur le financement et la mobilisation des ressources. La Commission FiRe comprend des membres externes bénévoles nommés par le conseil d'administration pour leur expérience et leurs connaissances administratives, financières et commerciales sur les affaires de l'ICM, les lois relatives aux associations et fondations, le reporting financier et les normes d'audit (internationales).

Membres de la Commission des finances et de la gestion des ressources de l'ICM en 2019

Présidente, trésorière de l'ICM :	Ingela Wiklund
Directrice générale de l'ICM :	Sally Pairman
Directeur financier de l'ICM :	Hans van Dongen
Membres externes :	Martin Groez, Sjoerd van der Velde, Jeremy Webb, Robin Willing
Membre coopté du conseil d'administration de l'ICM :	Mary Kirk
Membre coopté du personnel de l'ICM :	Mike Fawcett (bureau central, liaison avec la commission)

Activités clés en 2019 :

De nouveaux membres de la commission FiRe ont été nommés en 2019. Des réunions ont eu lieu en février, mai et octobre. Les principales activités de la commission étaient : la fourniture de conseils sur les politiques opérationnelles pertinentes, la création d'une organisation caritative pour l'ICM, la structure des cotisations des membres de l'ICM et le plan de viabilité financière de l'ICM.



2. Activités fondamentales

L'ICM a poursuivi sa mission globale qui est de « renforcer la pratique sage-femme dans le monde » en travaillant en relations étroites avec ses associations membres par le biais d'activités diverses.

2.1 Adhésion

En 2019, nous avons accueilli huit nouvelles associations membres à part entière, une nouvelle association de membre associé et une association de membre affilié. Deux associations sont passées du statut de membre associé à celui de membre à part entière. Une association membre a vu son adhésion résiliée (Association des sages-femmes du Zhejiang, Chine).

L'ICM a continué de travailler avec des groupes de sages-femmes pour établir officiellement des associations et avec des associations non-membres qui s'efforcent de satisfaire aux critères d'adhésion de l'ICM. Nous prévoyons l'adhésion de nouvelles associations en 2020.

Les nouvelles associations membres pour 2019 sont les suivantes :

Costa Rica	Amérique du Sud	Asociación de Profesionales de Enfermería Obstétrica de Costa Rica (APEOCR)	2019	Membre à part entière
Fiji	Pacifique occidentale	Fiji Midwifery Society	2019	Membre à part entière
Guinée Bissau	Afrique francophone	Association guinéenne des sages-femmes et des infirmiers obstétriciens (AGUIPEO)	2019	Membre associé
Hongrie	Europe centrale	Association des sages-femmes de Hongrie	2019	Membre à part entière
Iran	Méditerranée orientale	Iran Scientific Association of Midwifery (ISAM)	2019	Membre à part entière
Irak	Méditerranée orientale	Iraqi Midwives Association	2019	Membre à part entière
Jordanie	Méditerranée orientale	Jordan Nurses and Midwives Council	2019	Membre affilié
Liban	Méditerranée orientale	Ordre des Sages-Femmes du Liban	2019	Membre à part entière
Mexique	Amérique du Sud	Asociación de Parteras Profesionales (APP)	2019	Membre à part entière
Région des Balkans	Europe centrale	Balkan Association of Midwives	2019	Membre à part entière

Les associations membres suivantes sont passées du statut de membre associé à celui de membre à part entière

Myanmar	Asie du Sud-Est	Myanmar Nurse and Midwife Association	2018	Membre à part entière depuis avril 2019
Soudan du Sud	Afrique anglophone	South Sudan Nurses and Midwives Association	2015	Membre à part entière depuis avril 2019



2.2 orcement des associations membres

Conformément à la mission de l'ICM de « *renforcer les associations membres et faire progresser la profession de sage-femme dans le monde entier* », le renforcement des associations membres est au cœur de tout ce que nous faisons.

En 2019, nous avons continué à mettre l'accent sur le renforcement des régions de l'ICM et sur le développement des capacités des associations membres. Principales activités :

- Réunion de la région Europe et élaboration de plans de travail régionaux (x 3)
- Conférence de la région Afrique en Namibie, y compris une réunion régionale et l'élaboration de plans régionaux (x 2) ; réunions parallèles entre les associations membres et les dirigeants de l'ICM pour discuter des questions relatives aux associations membres.
- Activités de renforcement des capacités dans le cadre de projets financés par des sources extérieures
 - 50 000 Joyeux anniversaires en Éthiopie, au Rwanda et en Tanzanie, financés par Laerdal Global Health
 - Révision et mise à jour de l'Outil d'évaluation des capacités des associations membres (MACAT) dans le cadre du projet de Renforcement des services de sages-femmes (SMS), financé par la Fondation Bill et Melinda Gates.
- Enquête auprès des associations membres : une deuxième enquête auprès des membres a été entreprise en 2019 pour mieux comprendre comment l'ICM sert ses membres et répond à leurs besoins. Les résultats serviront de base au processus de planification stratégique qui sera entrepris lors de la réunion du Conseil triennal de l'ICM à Bali en 2020.
- Participation aux conférences nationales des associations membres en personne ou par message vidéo comme suit :

Hôte	Événement	Mois	Pays	Représentants
Association des sages-femmes allemandes	Congrès 2019	Mai 2019	Brême, Allemagne	Rita Borg-Xuereb [membre régional du conseil d'administration]
Nordic Federation of Midwives [Trésorière]	21e conférence de la Fédération nordique des sages-femmes (NRM) et réunion régionale européenne	Mai 2019	Reykjavik, Islande	Franka Cadée [Présidente] Ingela Wiklund Membres régionaux du conseil d'administration Trude Thommesen Serena Debonnet Rita Borg-Xuereb Membres du personnel de l'ICM Florence West Shantanu Garg
Association of Ontario Midwives	Conférence - 25 ans de pratique sage-femme financée par des fonds publics et restauration de la pratique sage-femme autochtone en Ontario, Canada.	May 2019	Ontario, Canada	Sally Pairma [Directrice générale] a envoyé un message vidéo



Society of Midwives India	14e conférence nationale de la SOMI	Sept 2019	Raipur, Inde	Franka Cadée [Présidente] a envoyé un message vidéo
Croatian Chamber of Midwives	10e anniversaire	Sept 2019	Porec, Croatie	Franka Cadée [Présidente] a envoyé un message vidéo
Association des sages-femmes chiliennes	185e anniversaire de la création de l'école des sages-femmes	Sept 2019	Chili	Franka Cadée [Présidente]
Association des sages-femmes turques	Congrès national de la pratique sage-femme	Nov 2019	Ankara, Turquie	Rita Borg-Xuereb [Membre régional du conseil d'administration] Dr Florence West [Membre du personnel de l'ICM]
Association Professionnelle des Sages-Femmes	Congrès	Nov 2019	Monaco	Serena Debonnet [Membre régional du conseil d'administration]

2.3 Journée internationale de la sage-femme – 5 mai (IDM)

Le thème de la Journée internationale de la sage-femme 2019 était « Les sages-femmes : défenseurs des droits des femmes. »

Pour l'IDM, l'ICM a mené une enquête qui demandait aux membres de faire part de leurs expériences en matière d'inégalité dans leur pratique et dans leur pays. Plus de 2 000 réponses ont été reçues. Dans le cadre de l'enquête, nous avons également demandé aux membres de désigner des sages-femmes dans leurs communautés qui défendaient les droits des femmes et des sages-femmes.

Parmi les personnes désignées dans les différentes régions de l'ICM, nous avons choisi huit défenseurs qui vont au-delà du possible sur la question du genre dans leurs communautés et nous avons présenté leur travail avant et pendant l'IDM. Ces sages-femmes se sont battues et ont défendu les droits des femmes, notamment en défendant les droits sexuels et reproductifs des femmes, l'équité salariale pour les femmes et les sages-femmes, et plus généralement les droits fondamentaux de l'être humain.

La Fondation Thompson Reuters a publié un article d'opinion de Franka Cadée, intitulé « Pourquoi les sages-femmes devraient se battre pour les droits des femmes ».

2.4 Conférences et réunions régionales

2.4.1 Réunion de la région Europe, Islande

La réunion de la région Europe de l'ICM s'est tenue en Islande, en mai, juste avant la conférence régionale de la Nordic Federation of Midwives. Ce fut une autre réunion réussie qui a produit des plans de travail pour chacune des sous-régions de l'Europe.

2.4.2 Conférence et réunion de la région Afrique, Namibie

La troisième conférence régionale de ce triennat de transition a été la conférence de la région Afrique



qui s'est tenue en Namibie en septembre. L'ICM a coorganisé cet événement avec l'Independent Midwives Association of Namibia.

La conférence qui avait pour thème « **Les sages-femmes montrent la voie pour la qualité et l'équité en Afrique** » a abordé les difficultés auxquelles se heurtent les services de pratique sage-femme dans un pays vaste et peu peuplé.

La conférence a connu un grand succès ; elle a réuni plus de 300 sages-femmes et a bénéficié du soutien de nombreux partenaires et sponsors. Pour la première fois, nous avons organisé des ateliers de préconférence, notamment le lancement

d'une stratégie de l'UNFPA, un atelier pour les jeunes sages-femmes leaders, un atelier sur les soins de maternité respectueux et un atelier sur les soins essentiels pendant le travail et l'accouchement avec le soutien de Laerdal Global Health.

La réunion régionale a également attiré de nombreux participants et des plans de travail ont été élaborés pour l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone. La présidente de l'ICM, la directrice générale et les membres régionaux du conseil d'administration ont apprécié leurs nombreuses réunions parallèles avec les associations membres africaines afin de mieux comprendre leurs contextes et leurs défis.

2.4.3 Futures conférences et réunions régionales

Après avoir passé en revue les conférences et réunions régionales tenues au cours de cette période triennale, le conseil d'administration a confirmé que six conférences régionales auraient lieu au cours du prochain triennat, trois en 2021 et trois en 2022, sans compter le Congrès triennal d'Abou Dabi en 2023.

2.5 Collaborations avec les partenaires

2.5.1 Colloque sur la pratique sage-femme : « Des sages-femmes autonomisées, des communautés transformées »

L'ICM, l'UNFPA, l'OMS et JPHEIGO ont coorganisé ce symposium d'une journée, qui s'est tenu le 2 juin juste avant la conférence « Women Deliver » de juin 2019. L'ICM a animé une session sur l'« environnement favorable » portant sur trois domaines thématiques :

- Environnement professionnel
- Environnement de la pratique
- Environnement économique et social

Après le symposium, l'ICM, l'ACSF et la Wellbeing Foundation Africa de Toyin Saraki ont organisé une réception pour célébrer les sages-femmes du monde entier.

2.5.2 Women Deliver : The Power of Community (Les femmes donnent la vie : le pouvoir de la communauté) - Coorganisée par l'ICM et FIGO

Le 6 juin, l'ICM a organisé, en collaboration avec la FIGO, une table ronde selon la règle de Chatham House, intitulée « La relation sage-femme-obstétricien met-elle les femmes en danger ? »

Afin que les obstétriciens et les sages-femmes soient mieux à même de fournir les soins de qualité



que les femmes souhaitent et dont elles ont besoin pendant le continuum de l'accouchement, nous devons travailler en collaboration dans le cadre de relations respectueuses et sur un pied d'égalité, chacun reconnaissant, comprenant et appréciant la contribution de l'autre.

L'ouverture du dialogue a constitué une première étape importante dans ce processus. Nous prévoyons d'autres sessions pour poursuivre ce dialogue afin de briser les barrières qui ont entravé les deux professions au détriment de soins de qualité respectueux prodigués aux femmes.

2.5.3 Lancement du rapport Renforcement de la formation des sages-femmes lors de la 72e Assemblée mondiale de la santé.

Le rapport de l'OMS, de l'ICM, de l'UNFPA et de l'UNICEF intitulé : « Cadre d'action pour renforcer les formations de sage-femme de qualité en vue d'instaurer la couverture sanitaire universelle d'ici à 2030 » a été lancé pendant l'assemblée.

2.5.4 Commission des diplômés des écoles d'infirmières étrangères (CGFNS)

L'ICM et la CGFNS ont signé un protocole d'accord et collaborent à l'élaboration d'un processus mondial d'évaluation des compétences de chaque sage-femme en tant que mécanisme international à l'usage des éducateurs et des organismes de réglementation, y compris pour la délivrance de diplômes aux sages-femmes.

2.5.5 Rapport sur l'état de la pratique de sage-femme dans le monde 2021

L'UNFPA, l'OMS, l'ICM et l'UNICEF collectent des données et préparent le troisième rapport sur l'état de la pratique de sage-femme dans le monde qui sera publié en 2021. L'ICM mène une enquête auprès de ses associations membres afin de recueillir des données pour le rapport et a organisé plusieurs webinaires en français, en espagnol et en anglais pour aider les associations membres à comprendre le processus. Nous espérons que les résultats finaux seront également disponibles par le biais de la Midwives Map (la carte des sages-femmes) sur le site Web de l'ICM. Deux rapports préliminaires seront lancés en 2020, pour démontrer l'impact des soins prodigués par les sages-femmes et justifier un investissement en faveur de la pratique sage-femme.

2.5.6 Organisation mondiale de la santé Inde

À la demande d'OMS Inde, l'ICM a élaboré deux nouveaux programmes d'études pour les sages-femmes en Inde. Une équipe de cinq consultantes en formation de sages-femmes a été mise sur pied :

- Programme de formation de sage-femme de 18 mois après la fin de la formation en soins infirmiers et avant l'entrée en service (infirmière praticienne sage-femme)
- Programme d'enseignement de formatrice de sage-femme de 6 mois

L'India Nursing Council va maintenant décider de la manière dont ces programmes seront utilisés.

2.6 Préparatifs du Congrès triennal 2020 de l'ICM à Bali

Le thème du Congrès de l'ICM de 2020 est « Midwives of the world: Delivering the future » (Les sages-femmes du monde font naître l'avenir). La Commission du programme professionnel et scientifique a défini les sous-thèmes suivants qui seront intégrés dans l'ensemble du programme.

- Les sages-femmes **protègent** l'avenir grâce à des compétences à jour
- Les sages-femmes **investissent** dans l'avenir grâce à des soins de qualité axés sur les femmes et leur famille
- Les sages-femmes **défendent** l'avenir grâce à une autonomisation efficace
- Les sages-femmes **garantissent** l'avenir grâce à des mécanismes de réglementation solides



En 2019, l'accent a été mis sur l'examen des résumés et le développement du programme scientifique du Congrès, ainsi que sur la recherche de sponsors et d'exposants.

2.7 Représentation

L'ICM représente les sages-femmes et la profession de sage-femme aux niveaux mondial et régional et soutient nos associations membres par le biais d'activités de plaidoyer au niveau local. L'ICM représente également les sages-femmes et la pratique sage-femme en fournissant des conseils techniques à l'Organisation mondiale de la Santé ainsi qu'à d'autres organisations et en collaborant avec des partenaires. La représentation est assurée par les membres du conseil d'administration de l'ICM, les membres du personnel de l'ICM et des sages-femmes individuelles à la demande de l'ICM. Cette représentation au niveau mondial positionne l'ICM aux côtés d'autres grands acteurs mondiaux de la santé et garantit que la pratique sage-femme continue de faire partie des conversations mondiales sur la santé maternelle et néonatale.

2.7.1 Women Deliver, Vancouver

Le congrès Women Deliver, « The Power of Us ! » (Notre pouvoir !), s'est tenu du 3 au 6 juin à Vancouver. La directrice générale de l'ICM, Sally Pairman, était présente en compagnie de :

- Franka Cadée [Présidente] qui a prononcé un discours lors d'une allocution EdTech sur l'avenir de la formation des professionnels de la santé
- Hatsumi Taniguchi [membre régional du conseil d'administration] a été invitée et a bénéficié d'un financement en tant qu'ambassadrice #SheDecides de l'ICM et a pris la parole lors de la session #SheDecides de Women Deliver
- Sandra Oyarzo Torres [membre régional du conseil d'administration] a été invitée en tant qu'oratrice et subventionnée par JHPIEGO
- Emmanuelle Hébert [membre régional du conseil d'administration] a participé en tant qu'intervenante à l'atelier précongrès sur la pratique sage-femme organisé par l'ICM, l'UNFPA et l'OMS, ainsi qu'à une session organisée par l'Association canadienne des sages-femmes (ACSF).
- Florence West [membre du personnel de l'ICM] a été invitée et financée par Laerdal Global Health et a participé à des activités liées au projet 50 000 anniversaires.

2.7.2 La 72e Assemblée mondiale de la santé (AMS)

En mai, la présidente et la directrice générale de l'ICM ont assisté à l'AMS. Sally Pairman (directrice générale) a représenté l'ICM au sein du groupe d'experts qui a lancé le rapport conjoint de l'OMS, de l'UNFPA et de l'ICM intitulé « Cadre d'action, renforcer la qualité de la formation des sages-femmes ».

La candidate de l'ICM, Sandra Oyarzo Torres, a été sélectionnée par Women in Global Health comme « Héroïne de la santé » et la présidente et la directrice générale de l'ICM ont participé au dîner Héroïne de la santé pour soutenir et célébrer sa réussite.

L'ICM a également organisé plusieurs réunions bilatérales avec un large éventail de partenaires.

2.7.3 Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH)

En juillet, l'ICM a coorganisé la réunion du conseil d'administration du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) à La Haye, avec la Fondation Bernard van Leer et le ministère néerlandais des Affaires étrangères. Au cours de cette réunion, la nomination au poste de présidente du PMNCH d'Helen Clark, l'ancienne Première ministre de Nouvelle-Zélande, a été annoncée.

Depuis janvier 2019, la présidente de l'ICM, Franka Cadée, est membre du Conseil de direction du PMNCH, représentant et présidant le groupe des associations de professionnels de la santé (HCPA). Franka Cadée fait également partie du groupe de travail sur les situations humanitaires et fragiles du PMNCH.



2.8 Autres activités de représentation

En 2019, l'ICM a participé à un certain nombre d'initiatives de plaidoyer, de campagnes mondiales et d'efforts de partenariat et a fourni des conseils techniques à ce sujet. Par exemple :

Janvier

Organisation mondiale de la santé – Sally Pairman [directrice générale] et Florence West [membre du personnel de l'ICM] ont été invitées en tant qu'expertes à travailler sur la boîte à outils de l'OMS, et à fournir entre autres des éléments d'information pour mettre à jour les directives de l'OMS sur les aspects du continuum de la grossesse et de l'accouchement. Ce travail a continué tout au long de l'année, principalement par le biais de réunions électroniques.

Février

Organisation mondiale de la santé – Emi Nurjasmi Indomo [membre régional du conseil d'administration] a participé à une réunion régionale de l'Asie du Sud-Est à New Delhi pour renforcer la formation et les services d'infirmières et de sages-femmes afin d'améliorer la santé reproductive, maternelle et néonatale en Asie du Sud-Est. Sally Pairman (directrice générale) a participé à la réunion par vidéoconférence et a fait une présentation sur la réglementation de la profession de sage-femme.

UNFPA – a financé la participation de Sandra Oyarzo Torres [membre régional du conseil d'administration] à une réunion avec des partenaires et des alliés de la société civile au Panama pour réfléchir aux défis actuels concernant les droits civils et la discrimination sexuelle en Amérique du Sud afin de faire avancer le programme de la CIPD (Conférence internationale sur la population et le développement) et le consensus de Montevideo.

Mars

White Ribbon Alliance – antenne néerlandaise – Franka Cadée [Présidente] a été honorée de recevoir un prix WR-NL pour son engagement en faveur des sages-femmes et des femmes.

3e symposium scientifique annuel Philips Avent, Berlin – Franka Cadée [Présidente] a participé à un débat sur le rôle des sages-femmes dans l'allaitement maternel, dans le cadre d'une table ronde sur les « Approches avérées et pratiques de l'allaitement maternel, de l'hôpital à la maison ».

2e réunion du Réseau pour l'amélioration de la qualité de la santé maternelle, néonatale et infantile, 12-14 mars, Addis-Abeba, Éthiopie – l'ICM était représentée par M. Yeshitila Tesfaye et M. Zenebe Akale, respectivement directeur exécutif et président de l'Association des sages-femmes éthiopiennes.

Avril

Organisation mondiale de la santé – L'ICM représentée par sa présidente et sa directrice générale a eu sa première réunion officielle à Genève avec le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros, et la directrice générale adjointe, le Dr Zsuzsanna Jakab, et Anshu Banerjee, le directeur de la couverture sanitaire universelle (CSU) et du département parcours de vie de l'OMS. L'ICM a fait part de l'importance de la position autonome des sages-femmes et de notre rôle clé pour la santé et de droits sexuels et reproductifs

Départements Santé et recherche génésiques (RHR) et Santé maternelle, infantile et des adolescents, en collaboration avec d'autres départements, Organisation mondiale de la santé – Ann Yates [conseillère principale en pratique sage-femme de l'ICM] a bénéficié d'un financement de l'OMS pour participer à une réunion de cadrage à Genève, axée sur la nécessité de donner la priorité aux interventions de soins postnatals pour améliorer les résultats pour la mère et le nouveau-né, et pour identifier les questions clés qui doivent être traitées par la directive mise à jour

L'Organisation mondiale de la santé – a financé la participation d'Ingela Wiklund [trésorière] à une réunion du groupe de direction sur les directives exécutives en matière de santé maternelle et périnatale à Genève.

Le 6e Congrès international et 10e Congrès national des élèves sages-femmes en Turquie – a financé la participation de Rita Borg-Xuereb [membre régional du conseil d'administration] à son congrès à l'université Sivas Cumhuriyet, en Turquie



L'Organisation mondiale de la santé - a financé Trude Thommesen [membre régional du conseil d'administration] pour représenter l'ICM à une réunion d'experts à Genève concernant les mauvais traitements pendant l'accouchement dans le contexte des droits de l'homme et des violences faites aux femmes, co-organisée et financée par le Département Santé et recherche génésiques, l'OMS et le rapporteur spécial des Nations unies sur les violences faites aux femmes.

Conseil de direction du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) - Franka Cadée [Présidente] a participé à des réunions électroniques.

L'Université Medipol d'Istanbul - a invité Rafat Jan [membre régional du conseil d'administration] en tant que représentante de l'ICM et a financé sa participation à sa deuxième conférence internationale sur la pratique sage-femme

Mai

Groupe de travail sur les environnements fragiles du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) - Franka Cadée [Présidente] a participé à une réunion à Genève.

Le ministère de la Santé et de la prévention de Dubaï - a financé la participation de Rafat Jan [membre régional du conseil d'administration] au dialogue politique régional pour les responsables des soins infirmiers et de pratique sage-femme de la région de la Méditerranée orientale, qui s'est tenu à Dubaï.

Journée internationale de la sage-femme (IDM) - Franka Cadée [Présidente] a participé à une discussion en direct sur Instagram.

Célébrations de l'IDM organisées par l'Organisation mondiale de la santé - Sally Pairman [directrice générale] a fourni un message vidéo.

Juin

Région ALC de l'UNFPA et Fondation MacArthur - Franka Cadée [Présidente] et Sandra Oyarzo Torres [membre régional du conseil d'administration] ont participé à une réunion de haut niveau sur le renforcement de la pratique sage-femme au Mexique.

Conseil international des infirmières (CII) - Franka Cadée [Présidente] a représenté l'ICM au Congrès 2019 du Conseil international des infirmières (CII) à Singapour.

Juillet

L'OPS/OMS - a financé Sandra Oyarzo Torres [membre régional du conseil régional] pour représenter l'ICM à une réunion d'un groupe d'experts à Panama City afin d'établir une norme régionale pour définir et surveiller la morbidité maternelle extrêmement grave.

Groupe de développement des directives en ligne de l'OMS - Le professeur Lesley Page représente l'ICM au sein de ce groupe, mais n'a pas pu assister à la réunion de juillet.

Septembre

L'Association suédoise des sages-femmes - a financé la participation de Franka Cadée [présidente] et d'Ingela Wiklund [trésorière] à une table ronde à Stockholm pour discuter des questions de santé et de droits sexuels et reproductifs. Des réunions ont également eu lieu avec l'Agence suédoise de développement (SIDA) et le ministère suédois des Affaires étrangères.

Cengage Learning, Inc (Steven Spitalnik et Giancarlo Liembruno) - a financé Trude Thommesen [membre régional du conseil d'administration] pour représenter l'ICM au 2e colloque international annuel pour l'éradication mondiale de la maladie du Rhésus à Florence, en Italie.

Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) - Événement parallèle JHPIEGO : Avancer rapidement sur la voie de la couverture sanitaire universelle 2030 : les infirmières et les sages-femmes en tant que navigatrices, pionnières et agents d'accélération des progrès - Emmanuelle Hébert a bénéficié d'un financement de Jhpiego pour représenter l'ICM et parler à cet événement parallèle à New York.

L'AGNU - événement parallèle sur les femmes et la santé mondiale : mise en œuvre de la couverture



sanitaire universelle : des recommandations aux premières lignes a financé la participation de Sandra Oyarzo Torres pour représenter l'ICM et prendre la parole lors de cet événement à New York.

Octobre

Laerdal Global Health, Maternity Foundation, Save the Children et l'UNICEF – Ann Yates [conseillère principale en pratique sage-femme de l'ICM] a bénéficié d'un financement de l'UNICEF pour participer à une réunion en Norvège sur le renforcement des capacités pour les nouveau-nés dans les contextes humanitaires.

L'UNICEF – a financé Ann Yates [conseillère principale en pratique sage-femme de l'ICM] pour représenter l'ICM lors d'une réunion sur un plan d'action pour chaque nouveau-né à New York.

La New Zealand College of Midwives et Pasifika Midwives Aotearoa – ont coorganisé un forum des sages-femmes du Pacifique à l'université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande. L'Université d'Auckland a financé Mary Kirk [vice-présidente] pour représenter l'ICM à la réunion.

Novembre

La 1re conférence européenne MUNet – a financé l'intervention de Franka Cadée à la conférence de Barcelone, en Espagne.

24e réunion du conseil d'administration du PMNCH, Nairobi – en présence de Franka Cadée.

CIPD25, Nairobi – Franka Cadée [Présidente] a assisté à une réunion de plus de 10 000 délégués qui ont renouvelé leur engagement en faveur de la santé et de droits sexuels et reproductifs, 25 ans après la première CIPD organisée au Caire en 1994.

Franka Cadée a présenté une déclaration des participants à la conférence de la région Afrique de l'ICM, qui s'est tenue plus tôt dans le mois, sur l'engagement des sages-femmes en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.

La présidente a également représenté l'ICM à la réunion des champions SheDecides, elle a participé à une table ronde et a présidé une session sur le travail d'équipe nécessaire pour mettre en œuvre et maintenir la continuité des soins sous la direction des sages-femmes.

Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF) et USAID - l'ICM a participé à deux réunions à Dakar, au Sénégal sur les thèmes suivants :

1. Prévention de l'HPP, en présence de Fatoumata Dicko [membre régional du conseil d'administration]
2. Leadership en matière de santé maternelle et néonatale en présence de Franka Cadée [Présidente]

Cette dernière réunion a débouché sur un nouvel engagement de la Fondation Gates et de l'USAID à organiser des conférences mondiales semestrielles jusqu'en 2030 afin de renforcer la dynamique en faveur des objectifs de développement durable des Nations unies.

Association internationale de pédiatrie, atelier sur les enfants déplacés, Turquie – Victoria Vivilaki, professeure associée de pratique sage-femme, Université de West Attica, Athènes, a représenté l'ICM à cet atelier.

Décembre

Réunion stratégique UNFPA/ICM – Franka Cadée [Présidente] et Sally Pairman [directrice générale] ont représenté l'ICM à cette réunion à New York.

Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF) – Hannah Dahlen [professeure en pratique sage-femme, Université de Western Sydney, Australie] a représenté l'ICM à une réunion de haut niveau à New York, financée par la Fondation Bill et Melinda Gates, concernant la prévention d'une catastrophe imminente liée aux césariennes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (PFR-PRI).



Tout au long de l'année

Groupe de travail technique de l'OMS pour la surveillance et la réponse aux décès maternels et périnataux (MPDSR) – Ank de Jonge représente l'ICM au sein de ce groupe de travail. Marianne Nieuwenhuijze est sa suppléante. La plupart des réunions ont lieu par voie électronique, avec une réunion en face à face par an. Emmanuelle Hébert a représenté l'ICM lors de la réunion en face à face qui s'est tenue à New York en mars 2019.

Groupe consultatif technique de la boîte à outils de l'OMS – Soins essentiels pendant l'accouchement – Sally Pairman et Florence West représentent l'ICM au sein du groupe de travail chargé d'élaborer des modules sur le travail et les soins pendant l'accouchement.

Groupe consultatif technique de la boîte à outils de l'OMS – Planification familiale essentielle après l'accouchement – Ann Yates (conseillère principale en pratique sage-femme) et Florence West (conseillère en pratique sage-femme) représentent l'ICM au sein du groupe de travail chargé d'élaborer le module de planification familiale.

Conseil de direction des Centres collaboratifs de l'OMS pour les soins infirmiers et de pratique sage-femme – Jemima Dennis-Antwi (membre du conseil d'administration) représente l'ICM au sein de ce groupe.

UNFPA, ICM, OMS Rapport sur l'état de la pratique de sage-femme dans le monde (SoWMy) 2021 – Franka Cadée (Présidente) représente l'ICM au sein du groupe de gouvernance ; Sally Pairman et Charlotte Renard (responsable des adhésions) représentent l'ICM au sein du groupe de travail principal ; la professeure Sally Tracy (Université de Sydney, Australie) représente l'ICM au sein du groupe de travail technique.

3. Projets et programmes

3.1 Projet de Renforcement des services de sages-femmes (SMS)

En partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF)

Le projet de Renforcement des services de sages-femmes (SMS) (2018-2021) se concentre sur :

- L'examen et la révision du **Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF)** : un outil visant à soutenir le développement et le renforcement des services dirigés par des sages-femmes dans tous les pays, sur la base des enseignements tirés du projet pilote organisé dans six pays en 2015-2017. Former plus de facilitateurs du MSF et tester le MSF révisé dans un nouveau pays.
- La révision de **l'Outil d'évaluation des capacités des associations membres (MACAT)** et le renforcement des capacités des associations nationales de sages-femmes à réclamer et à mettre en œuvre des services de pratique sage-femme de qualité et dirigés par des sages-femmes et aider les associations membres à être mieux équipées pour gérer les opérations quotidiennes de leur association.
- La révision, la mise en œuvre et l'évaluation du **Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes (MEAP)**, un mécanisme d'agrément des programmes de formation des sages-femmes avant l'entrée en service, à l'instar des normes mondiales de l'ICM pour la formation des sages-femmes, avec trois prestataires de programmes de formation des sages-femmes.
- La création d'un **Parcours de la formation des sages-femmes (MPath)**, en tant que ressource destinée à aider les prestataires de programmes de formation des sages-femmes avant l'entrée en service à accroître leurs capacités à se conformer aux normes de l'ICM.
- La traduction et la diffusion des **Compétences essentielles pour la pratique de base du métier de sage-femme** révisées et mises à jour dans le cadre du premier projet Gates et le développement d'une norme mondiale pour l'évaluation des compétences essentielles de l'ICM.

Les quatre principales composantes du projet SMS sont directement liées au travail de base de l'ICM. Le Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) est un cadre visant à intégrer les services

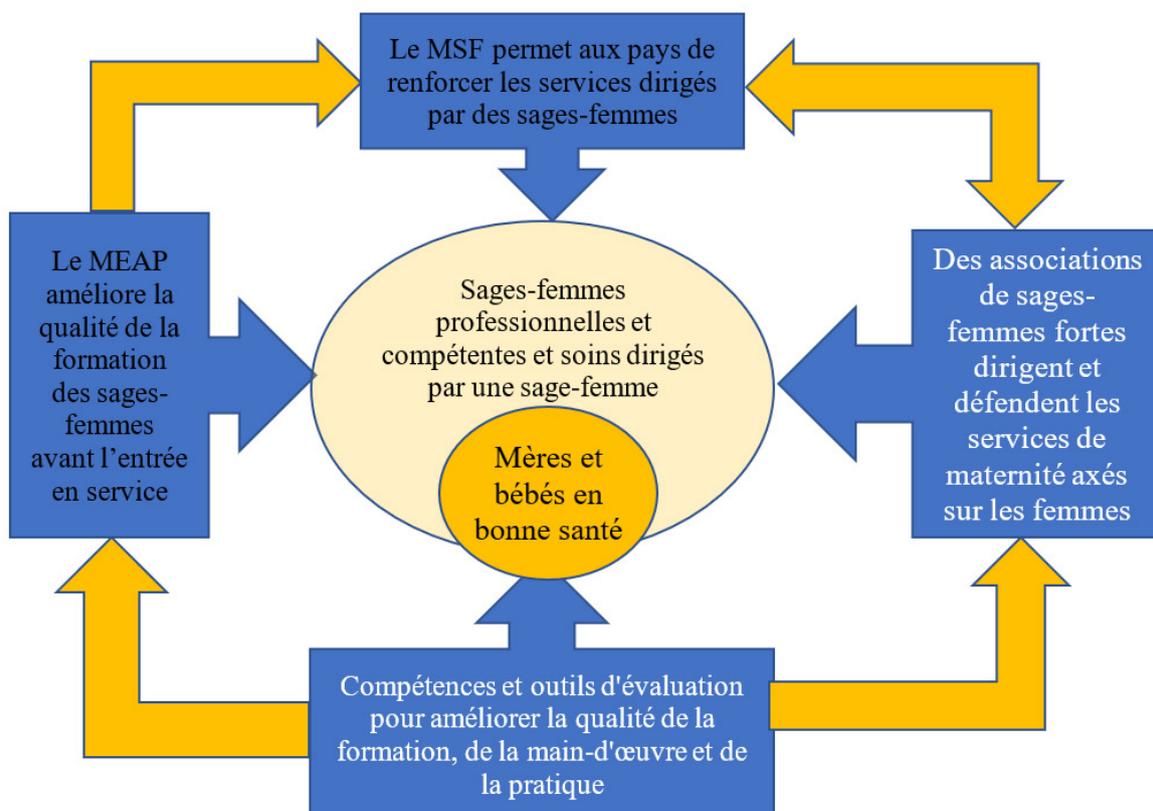


dirigés par des sages-femmes dans les systèmes nationaux de planification de la santé (premier élément). L'ICM s'efforce d'améliorer la capacité des associations membres (deuxième élément) et de réunir les associations membres et les ministères de la Santé dans un processus conjoint visant à intégrer les services dirigés par des sages-femmes dans les systèmes de soins de santé maternelle et néonatale.

Cela, grâce au troisième élément du projet, le Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes (MEAP). Il s'agit ici d'évaluer la qualité de la formation reçue par les sages-femmes et d'identifier les domaines à améliorer en matière de formation initiale pour obtenir des services de qualité : sans sages-femmes ayant bénéficié d'un enseignement de qualité, le MSF ne peut pas être pleinement mis en œuvre.

Le quatrième élément est axé sur la promotion et l'évaluation des compétences des sages-femmes, qui constituent le fondement de soins de pratique sage-femme de qualité. Les compétences doivent être intégrées dans la formation initiale avant l'entrée en service, les processus d'enregistrement des sages-femmes et la formation professionnelle continue. Le développement d'un processus d'évaluation mondial vise à permettre l'évaluation des compétences individuelles des sages-femmes au moment de leur enregistrement et le maintien de leurs compétences.

Chacun de ces éléments est en soi essentiel, mais c'est en les combinant que nous commençons à renforcer la qualité des soins de pratique sage-femme et des services dirigés par les sages-femmes et, avec le temps, que nous contribuons à réduire la mortalité et la morbidité maternelles et néonatales. Le graphique ci-dessous montre les liens réciproques entre les éléments susmentionnés et la façon dont le projet SMS aidera l'ICM à améliorer la santé maternelle et néonatale.





3.2 Le projet 50 000 Joyeux anniversaires

En partenariat avec Laerdal Global Health (LGH)

En 2018 l'ICM et LGH ont étendu le projet original 10 000 Joyeux anniversaires lancé au départ au Malawi et en Zambie, à l'Éthiopie, au Rwanda et à la Tanzanie, avec pour objectif ambitieux de fêter 20 000 joyeux anniversaires supplémentaires entre janvier 2018 et mars 2020.

L'objectif du projet 50 000 Joyeux anniversaires est de contribuer à sauver plus de vies à la naissance, à réduire la mortalité et à améliorer l'expérience de l'accouchement pour les femmes et leurs familles en renforçant les compétences des sages-femmes dans des techniques qui sauvent des vies au moment de l'accouchement et des soins de maternité respectueux.



L'ICM apporte son soutien à ses associations membres dans les pays où a lieu le projet afin de former des sages-femmes, d'autres prestataires de soins de santé et des étudiants en utilisant les modules de formation par simulation Aider les mères à survivre (Jhpiego) et Aider les bébés à survivre (American Academy of Pediatrics) et l'approche Faible dose, Fréquence élevée (Low-Dose, High-Frequency). La formation pluridisciplinaire et des sessions fréquentes de pratique post-formation de courte durée sont encouragées pour améliorer le développement des compétences et la communication entre les sages-femmes, les infirmières et les médecins qui s'occupent des femmes et des nouveau-nés au moment de l'accouchement.

Grâce à ce projet, l'ICM a renforcé les capacités des associations membres en matière de gestion de projets, de réseautage/mobilisation des ressources et de fourniture de développement professionnel continu du personnel de santé. Les membres des associations ont représenté le projet 50 000 Joyeux Anniversaires et leur association lors de conférences internationales et ont accru la collaboration entre les individus et les associations dans la région. Les modules de formation HMS et HBS sont en cours d'intégration dans les programmes d'études nationaux de formation initiale et continue, ce qui contribuera à garantir des soins de qualité aux femmes et aux nouveau-nés.

Une visite externe de suivi, évaluation et apprentissage (MEL) sur le terrain par le consultant Novametrics est prévue pour janvier/février 2020, et les résultats de cette visite seront présentés au congrès triennal de l'ICM à Bali, en 2020.

3.3 Renforcer la pratique sage-femme au Mexique

En partenariat avec la Fondation MacArthur

Ce projet au Mexique s'inscrit dans le prolongement d'un projet antérieur, qui a eu lieu en 2017, dans le cadre duquel l'ICM a soutenu le renforcement des capacités des associations de sages-femmes au Mexique. En 2018, plusieurs sages-femmes du Mexique ont reçu une aide pour faire des présentations lors de la conférence de la région Amériques au Paraguay. Une prolongation gratuite a permis à l'ICM et à ses associations au Mexique de participer à une réunion des parties prenantes pour soutenir le renforcement de la profession de sage-femme dans ce pays. D'autres activités auront lieu avant la fin du projet en novembre 2020.



3.4 Renforcement des programmes de formation des sages-femmes en Afrique francophone

En partenariat avec la Fondation Sanofi Espoir

Ce projet de trois ans s'est achevé à la fin de 2019. Des formateurs de sages-femmes à Madagascar, en Côte d'Ivoire et aux Comores ont été formés aux méthodes de formation axée sur les compétences (CBE) et ont été soutenus par des mentors lorsqu'ils ont commencé à utiliser ces nouvelles méthodes d'enseignement. Les programmes d'enseignement des sages-femmes ont été revus et mis à jour dans les trois pays. Les enseignants en CBE sont désormais en mesure d'enseigner et d'encadrer d'autres personnes afin d'intégrer la CBE dans leurs pratiques d'enseignement dans le but d'améliorer la formation initiale des sages-femmes et de développer les compétences des élèves sages-femmes et des nouveaux diplômés.

3.5 Renforcement des services de pratique sage-femme

En partenariat avec l'UNFPA

L'ICM a élaboré un large éventail de normes et de ressources professionnelles qui servent de référence mondiale pour des services de pratique sage-femme de qualité. Ces ressources portent sur la formation, la réglementation, les associations et les compétences des sages-femmes qui orientent et renforcent le développement de la profession de sage-femme, des services de pratique sage-femme et des sages-femmes elles-mêmes en tant que fournisseurs clés de soins maternels et néonataux de qualité.

Le Plan de travail établi en 2019 entre l'ICM et l'UNFPA a donné lieu à un large éventail d'initiatives qui contribueront encore plus à la professionnalisation de la pratique sage-femme à l'échelle mondiale et au renforcement des associations membres nationales de l'ICM au niveau local et régional. Le projet a soutenu :

- Le plaidoyer pour la Journée internationale de la sage-femme 2019
- La création d'une boîte à outils pour le plaidoyer pour les associations membres
- L'élaboration d'un guide de l'animateur pour l'organisation d'un atelier d'une journée sur le respect
- L'élaboration d'un guide de mentorat pour les sages-femmes
- L'élaboration de deux cours en ligne
 - L'animation d'ateliers sur les soins respectueux
 - Les concepts clés de la pratique de sage-femme
- Le développement de quatre modules pour la formation en service-conseil en ligne de l'ICM (cofinancé par Johnson and Johnson)
- Le colloque de l'UNFPA/ICM sur la pratique sage-femme pendant « Women Deliver »
- Les activités de l'UNFPA lors de la conférence de la région Afrique de l'ICM en Namibie
- Les réunions de partenariat entre l'ICM et l'UNFPA

3.6 Programme des jeunes sages-femmes leaders (YML) de l'ICM

En partenariat avec Johnson and Johnson

J&J (division internationale) a approuvé notre programme des jeunes sages-femmes leaders qui utilise une nouvelle approche en matière de développement du leadership, grâce à des méthodes d'apprentissage interactives en ligne, une série de webinaires et des projets. Le programme a débuté en 2019 et 10 jeunes sages-femmes leaders ont été sélectionnées parmi plus de 70 candidatures.

Les jeunes sages-femmes leaders entreprennent une formation en ligne sur le leadership, et chaque participante bénéficie d'un mentorat. Les mentors et les mentorés ont eu la possibilité de bénéficier d'une formation au mentorat.



En 2019, les YML ont créé une communauté de pratique en ligne et s'emploieront à l'étendre pour inclure les jeunes sages-femmes de toutes les régions de l'ICM en 2020 dans le cadre de leur projet de groupe. Chaque YML entreprend également un projet individuel pour soutenir son association.

Une série de webinaires donnant aux YML un aperçu des sages-femmes leaders dans le monde entier aura lieu en 2020 et les Jeunes sages-femmes leaders animeront également une session au congrès de l'ICM à Bali en juin 2020. Le programme se terminera à la fin de l'année 2020.

3.7 Prix de la sage-femme 2019, financé par Johnson et Johnson (JJCI)

Le Prix Marie Goubran Agent du changement 2019 - a été décerné à Veronica Oduro-Kwarteng (Ghana) (voir 6.9.11.2)

Le Prix de la recherche 2019 de l'ICM (x 2) a été décerné à :

- Beti Co (Guinée-Bissau) pour ses recherches sur le rôle des sages-femmes dans la sensibilisation à l'importance de l'implication des parents dans la stimulation sensorielle appropriée du nouveau-né, le cas de la Maternité de l'hôpital Simao Mendes à Bissau, en Guinée Bissau
- Cesa Pratiwi (Indonésie) pour ses recherches sur le soutien aux femmes indonésiennes souffrant de problèmes de santé mentale périnataux.

Le Prix de la formation 2019 de l'ICM (x 2) a été décerné à :

- Emma Nghitanwa (Namibie) pour son projet sur le développement de compétences pratiques de formation par simulation pour les formateurs de sages-femmes en Namibie.
- Lamya Allam (Maroc) pour son projet sur l'élaboration d'un module de formation de base et de formation continue pour les sages-femmes sur les violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants.

Programme de parrainage pour la reconnaissance des sages-femmes ambassadrices du programme Touch

Ce programme a été créé en 2019 pour rendre hommage aux sages-femmes qui ont participé, adopté et mis en pratique les enseignements des ateliers des ambassadrices Touch parrainés par JJCI organisés lors de trois conférences en 2018 et 2019 :

- Conférence régionale de l'ICM 2018, Dubaï
- Conférence régionale de l'ICM 2018, Paraguay
- Conférence régionale de l'ICM 2019, Namibie

Les gagnants seront annoncés début 2020 et participeront au 32e congrès triennal de l'ICM à Bali, en Indonésie, en 2020.

Programme de parrainage de séquences vidéo de sages-femmes en action

Le programme pilote du programme de séquences vidéo de sages-femmes en action a débuté en 2019. Le programme vise à filmer des séquences vidéo de sages-femmes prodiguant des soins pendant la grossesse et après l'accouchement aux mères et à leurs nouveau-nés, dans le but d'accroître la visibilité des sages-femmes et du travail qu'elles accomplissent pour améliorer la santé des mères et des bébés. Sur l'ensemble des soumissions, trois pays ethniquement divers, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Namibie ont été sélectionnés.

3.8 Projet sur l'histoire de l'ICM

Un groupe de bénévoles composé d'anciens membres du conseil d'administration et d'anciens directeurs généraux de l'ICM entreprend d'écrire au nom de l'ICM les 100 ans d'histoire de l'organisation. Les travaux ont commencé en 2016 et le livre devrait être achevé en 2021 avec une date de publication prévue en 2022. Bien que l'équipe de rédaction travaille bénévolement, l'ICM a pu lui apporter un soutien financier limité par le biais du Fonds Dorothea Lang. Le travail d'écriture sur l'histoire de l'ICM progresse bien grâce aux efforts de ce groupe de sages-femmes énergiques.



4. Rapports régionaux

4.1 Rapport de la région Europe de l'ICM (Région Europe du Nord, Centrale et du Sud)



Présenté par Trude Thommesen (sous-région Europe du Nord), Serena Debonnet (sous-région Europe centrale) et Rita Borg-Xuereb (sous-région Europe du Sud).

La région Europe de l'ICM se compose de 40 associations de sages-femmes (AM). La réunion régionale européenne s'est tenue le 1er mai à Reykjavik, en Islande.

Dans l'ensemble, les sages-femmes de la région Europe fournissent des soins de pratique sage-femme de qualité et fondés sur des données probantes. Un nombre croissant de sages-

femmes entreprennent et publient des recherches et effectuent des études supérieures telles que des masters et des doctorats.

Certains pays envisagent l'introduction d'une admission directe à la profession de sage-femme, tandis que d'autres envisagent de prolonger le programme de formation des sages-femmes jusqu'au niveau Masters.

La formation professionnelle continue (FPC) est bien ancrée dans la région, avec notamment des programmes de formation au leadership et de renforcement de l'esprit d'équipe. Certaines associations membres font état de la nécessité d'avoir des programmes de FPC nationaux spécifiques ; d'autres indiquent que le financement en faveur de la FPC est faible ou inexistant.

Certaines associations membres ont mentionné qu'elles s'efforçaient de créer des unités dirigées par des sages-femmes et que dans certains cas, des plans étaient en cours. À l'inverse, d'autres AM ont indiqué que les taux d'assurance élevés démoralisaient les sages-femmes qui travaillent en dehors du cadre hospitalier. Certaines associations membres s'inquiètent des conditions de travail des sages-femmes ; elles font état d'une lourde charge de travail, de ressources limitées, des taux élevés de femmes qui quittent la profession.

La médicalisation de l'accouchement et ses conséquences pour les femmes, les sages-femmes et la profession de sage-femme, reste le problème majeur de la région. La conséquence directe de cette situation est que le nombre de femmes qui choisissent d'accoucher à domicile a diminué.

La question des femmes enceintes et parturientes venues de pays extérieurs à l'Europe (immigrantes, demandeuses d'asile/réfugiées) prend de plus en plus d'importance.

De nombreuses associations membres ont indiqué qu'elles font un très bon usage des technologies multimédias et que les sages-femmes utilisent activement les opportunités de plaidoyer offertes par la télévision, la radio, Twitter, Facebook, les sites Web, les revues spécialisées et les revues électroniques. Une association membre s'est lancée dans une campagne de marketing, en faisant appel aux services d'une société de marketing pour changer l'image de la sage-femme.

Les sages-femmes doivent s'impliquer davantage dans la sphère politique et occuper davantage de postes de direction. Les associations membres espèrent vivement que l'Année internationale de l'infirmière et de la sage-femme 2020 fera une différence positive dans leur région.



4.2 Rapport sur la région Amériques

Présenté par Emmanuelle Hébert (Amérique du Nord et sous-région des Caraïbes), Sandra Oyarzo Torres (sous-région d'Amérique du Sud).

Dans le cadre des mouvements sociaux en Amérique du Sud, les sages-femmes ont été actives au niveau régional aux côtés des femmes qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits humains, sexuels et reproductifs. La création d'alliances avec des organisations de femmes au niveau mondial et local accroît la visibilité du rôle des sages-femmes, non seulement en tant que professionnelles, mais aussi en tant que femmes et alliées.

En dépit du climat défavorable aux femmes et à leurs droits qui prévaut dans la plupart de la région, les associations membres de l'ICM, en collaboration avec leurs partenaires, sont parvenues à renforcer les piliers de la profession. Des progrès ont été réalisés en matière de formation et de réglementation et de nouvelles associations ont vu le jour. Les sages-femmes américaines sont plus visibles dans les médias, dans les conférences, dans les réunions de haut niveau. De nombreuses conférences et ateliers de formation continue ont eu lieu.

On constate une inclusivité croissante de toutes les sages-femmes (autochtones, de couleur, hommes et femmes), afin de mieux répondre aux besoins de toutes les populations.

Cependant, il reste des défis importants liés à l'absence de progrès pour réduire la mortalité maternelle en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC), au manque de soins maternels respectueux, au nombre élevé de césariennes inutiles et à l'absence de reconnaissance des droits des femmes, des enfants et des adolescents à exercer leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive. En Amérique du Nord et dans les Caraïbes, le manque de reconnaissance et le nombre insuffisant de sages-femmes réduisent l'impact potentiel des sages-femmes sur l'amélioration des résultats de santé.

La plupart des associations de sages-femmes s'inquiètent des conditions de travail de leurs membres; elles font état d'une lourde charge de travail, de ressources limitées, de taux élevés de femmes qui quittent la profession et de niveaux de rémunération insuffisants et variables pour les sages-femmes. Le manque de reconnaissance de la profession de sage-femme, et du modèle de pratique sage-femme, en tant qu'élément central de la santé reproductive de la population est également une cause majeure de conditions de travail difficiles.

Il ne fait aucun doute que les sages-femmes de la région continueront à renforcer leur leadership et en collaborant avec d'autres professionnels et organisations de femmes de la société civile, elles s'impliqueront davantage dans les organes de décision, dans le but ultime de placer les femmes et leurs familles au centre des soins.

4.3 Rapport de la région d'Asie du Sud-Est

Présenté par Emi Nurjasmi Indomo

La région d'Asie du Sud-Est de l'ICM est composée de 6 pays qui ont des associations de sages-femmes. Parmi les succès remportés dans cette région en 2019, on peut citer :

- Le Parlement indonésien a ratifié la loi sur la profession de sage-femme en février, ce qui donne une forme de protection juridique et de sécurité pour les communautés et les sages-femmes.
- L'Inde, l'Indonésie, le Bangladesh, le Népal et le Sri Lanka ont participé à une réunion régionale en février pour renforcer la formation et les services infirmiers et de pratique sage-femme afin d'améliorer la santé reproductive, maternelle et néonatale.
- L'Association des sages-femmes d'Indonésie a organisé un séminaire, soutenu par UNFPA Indonésie et Global Affairs Canada, à Jakarta le 9 mai 2019 pour célébrer la Journée internationale



de la sage-femme. Le thème du séminaire était « Les femmes et les filles ont le droit d'accéder aux services de santé sexuelle et génésique n'importe où dans le monde ». Plus de 200 parties prenantes ont participé à l'événement, dont l'OMS, l'UNICEF, Jalin, JHPIEGO, le ministère de la Santé, des organisations professionnelles et des institutions de sages-femmes

L'Organisation mondiale de la santé a facilité trois réunions dans cette région en 2019 concernant la santé maternelle et néonatale, le planning familial et la profession de sage-femme. Le but de ces activités était d'améliorer les soins et le planning familial et de sensibiliser le public aux politiques, aux réglementations et aux directives de l'OMS.

La majorité des associations membres de cette région y ont participé et ont profité de l'occasion pour partager la pratique et les progrès de la pratique sage-femme dans chaque pays, y compris en fournissant des informations sur la formation, la réglementation et la politique. Par exemple :

- Le Népal a commencé à améliorer la formation et la qualification de sage-femme en lançant un programme de formation des sages-femmes de 18 mois après la fin des études d'infirmière.
- Au Bangladesh, la première cohorte de sages-femmes a obtenu un diplôme de sage-femme à la fin d'un nouveau programme de formation de sages-femmes par admission directe de trois ans.

En décembre, l'OMS a organisé une consultation de groupe d'experts à Delhi pour examiner et finaliser une orientation stratégique régionale pour renforcer la profession de sage-femme. Les associations membres de la région y ont participé. La collecte de données pour SoWMy 2021 a commencé dans plusieurs pays.

4.4 Rapport de la région de Méditerranée orientale

Présenté par Rafat Jan

En 2019, la région a accueilli trois nouvelles associations membres du Liban, de Jordanie et d'Irak.

Parmi les succès remportés dans cette région en 2019, on peut citer :

- La présidente de l'Association d'Arabie Saoudite a rejoint le bureau du gouvernement et a convoqué une conférence. Des documents ont également été élaborés et publiés en anglais et en arabe sous le titre « Passeport de santé maternelle » <https://www.moh.gov.sa/Documents/Book-2019-04-24-001.pdf>
- Le Pakistan a organisé un sommet régional de la pratique sage-femme auquel ont participé divers pays dont l'Afghanistan, l'Iran, le Népal et la Turquie. Le Bangladesh et l'Indonésie ont participé en ligne. Le ministre de la Santé de la province a assisté à la cérémonie d'ouverture.
- Tunis a organisé un atelier pour les sages-femmes françaises sur les compétences des sages-femmes, parrainé par l'UNFPA. Après l'atelier, ils ont diffusé un rapport via le Réseau arabe des sages-femmes.
- En Iran, les sages-femmes ont représenté l'EMRO à la réunion régionale de l'OMS à Téhéran et ont ardemment plaidé en faveur de l'inclusion des sages-femmes à l'ordre du jour des réunions régionales car la documentation fournie ne mentionnait que les infirmières.
- Une équipe de sages-femmes du Pakistan a élaboré un livre sur la planification familiale et les soins post-avortement avec l'équipe de sages-femmes de l'Université McMaster. Il s'agit d'un livre électronique interactif auquel il sera possible d'accéder gratuitement sur ordinateurs et appareils portatifs.
- Les membres de la région de la Méditerranée orientale ont été invités par le département des soins infirmiers de Dubaï, au sein du ministère de la Santé, à participer à leurs réunions. Les sages-femmes du Liban y ont assisté et ont présenté leur travail sur les compétences.

Members from the EM region have identified that it would highly beneficial for ICM materials to be translated into Arabic for use in the education of Arabic speaking midwives providing care for women and their families. These materials can then be disseminated across Arabic speaking countries.



4.5 Rapport de la Région du Pacifique occidental

Présenté par Hatsumi Taniguchi

La région du Pacifique occidental de l'ICM se compose de 18 associations de sages-femmes. La région se caractérise par un mélange de pays à revenu élevé et de pays à faible revenu.

Les membres régionaux des régions asiatiques signalent qu'on observe actuellement une baisse sensible du taux de natalité. (Corée du Sud (1,05), Taiwan (1,13), Hong Kong (1,13), Japon (1,43))

Parmi les succès remportés dans cette région en 2019, on peut citer :

- Le développement de la formation avancée des sages-femmes par le biais d'un programme de Masters en Australie, au Japon et en Nouvelle-Zélande.
- La révision des directives relatives à la profession de sage-femme afin de renforcer l'assurance qualité et la compétence culturelle en Australie, au Japon et en Nouvelle-Zélande.
- Les associations membres mongoles et vietnamiennes ont organisé des ateliers sur les compétences des sages-femmes en matière de soins prénatals et postnatals.

Les membres signalent que le manque de sages-femmes dans chaque région pose des problèmes et qu'il y a également des améliorations à apporter en ce qui concerne la couverture sanitaire universelle dans la région.

4.6 Rapport de la région Afrique

Préparé par Jemima Dennis Antwi (sous-région de l'Afrique anglophone) et Fatoumata S Maiga Dicko (sous-région de l'Afrique francophone).

La région Afrique de l'ICM se compose de 34 associations de sages-femmes (17 en Afrique anglophone et 17 en Afrique francophone).

Les associations de sages-femmes en Afrique participent à l'amélioration des systèmes de formation, de réglementation, de plaidoyer et d'association des sages-femmes, y compris dans le domaine du renforcement du leadership, par le biais de diverses stratégies et activités.



Parmi les succès remportés par la région anglophone, on peut citer :

- L'organisation de la conférence de la région Afrique de l'ICM en Namibie en septembre 2019 avec la participation de 314 personnes venant d'Afrique, du Bangladesh, de Belgique, du Canada, du Danemark, des Pays-Bas, de Norvège, du Pakistan, de Suisse, de Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique.
- La FPC pour les sages-femmes dans des pays tels que le Nigeria et la Sierra Leone afin d'assurer des compétences continues.

Parmi les succès remportés par la région francophone, on peut citer :

- Mobilisation des associations de sages-femmes autour de la question de la mortalité maternelle, néonatale et infantile
- Organisation régulière de la commémoration de la journée de la sage-femme dans tous les pays
- Plaidoyer pour la mobilisation des ressources auprès des partenaires

Dans l'ensemble, il y a eu l'élaboration d'un plan de travail régional triennal de l'ICM pour l'Afrique qui se concentre sur :



Qualité : amélioration de la communication avec et entre les associations ; sélection des membres du conseil d'administration, planification de la prochaine conférence de la région Afrique et participation au 32e congrès triennal de l'ICM à Bali en Indonésie

Équité : en cours de développement

Leadership : nécessité de développer les compétences en matière de mobilisation des ressources, de rédaction de propositions, d'élaboration de demandes de subvention, de base de données régionale d'experts et de promotion de la participation des sages-femmes aux réunions et comités de haut niveau.

Cependant la région a également rencontré quelques **difficultés** :

Région anglophone : Parmi les problèmes rencontrés on peut citer le manque de personnel, un mauvais environnement de travail et des équipements médiocres, des politiques offrant un soutien limité, un manque ou une absence de réglementation et la fragilité financière de certaines associations.

Région francophone : Absence d'ordre professionnel pour les sages-femmes dans certains pays ; absence de matériel pédagogique adéquat pour une formation de qualité des sages-femmes (laboratoires de compétences dans les écoles et les lieux de stage ; insuffisance de fonds pour la mise en œuvre des activités prévues).

Les associations membres espèrent mobiliser davantage de ressources pour soutenir leurs activités et assurer une plus grande participation au Congrès triennal de Bali.

Les événements d'un intérêt crucial pour la participation de l'ICM en Afrique comprennent les réunions du West African College of Nursing (and Midwifery), du East, Central and Southern Africa College of Nursing (ECSACON), du FASFAF et de l'OOAS.

5. Communications et plaidoyer

5.1 Site Web

Le site Web est continuellement mis à jour avec des informations sur l'organisation, les partenaires, les associations membres et le plaidoyer. Les documents fondamentaux de l'ICM, comme les définitions, les normes, les énoncés de position, les compétences essentielles et les ressources et outils sont disponibles sur le site.

5.2 Bulletin d'information et trousse à outils pour les réseaux sociaux

Le bulletin de l'ICM continue de paraître tous les mois. Le lectorat du bulletin est à nouveau en hausse de 30 % à environ 55 %. La liste de contacts du bulletin d'information est mise à jour régulièrement.

Tous les mois, l'ICM a distribué à tous les partenaires et à toutes les associations une trousse à outils pour les réseaux sociaux, comprenant des messages et des graphiques pour d'importantes journées de plaidoyer. Ces ressources facilitent les activités de plaidoyer de nos associations et leur permettent de participer à des conversations mondiales sur des thèmes et des sujets touchant à la pratique sage-femme. Cette démarche s'inscrit dans le droit fil de notre plan stratégique qui vise à montrer la voie en matière de plaidoyer mondial pour réclamer davantage de sages-femmes.



5.3 Réseaux sociaux

L'ICM continue à utiliser les réseaux sociaux pour défendre les intérêts des sages-femmes et de la santé maternelle et néonatale. En 2019, nos canaux de réseaux sociaux étaient Facebook, Twitter et Instagram.

Facebook

La page Facebook de l'ICM comptait 33 177 « j'aime » au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 19,91 % par rapport à l'année précédente. 234 messages ont été affichés tout au long de l'année, et le thème qui a attiré le plus de monde a été celui de la Journée internationale de la sage-femme 2019 : Les sages-femmes : défenseurs des droits des femmes ! Ce thème a suscité 22 267 réactions (« j'aime », etc.), 2 017 commentaires et 3 470 messages partagés.

Twitter

Le compte Twitter de l'ICM comptait 18 917 abonnés au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 12,21 % par rapport à l'année précédente. 516 messages ont été affichés tout au long de l'année, et le thème qui a attiré le plus de monde a été celui de la Journée internationale de la sage-femme 2019 : Les sages-femmes : défenseurs des droits des femmes ! Ce thème a donné lieu à 491 « j'aime » et à 281 « retweets ».

Instagram

2019 a été la première année où l'ICM a utilisé Instagram. Le compte avait 3 904 abonnés au 31 décembre 2019. 105 messages ont été affichés tout au long de l'année, et le thème qui a attiré le plus de monde a été celui de la Journée internationale de la sage-femme 2019 : Les sages-femmes : défenseurs des droits des femmes ! Ce thème a donné lieu à 4 643 « j'aime » et à 121 commentaires.

5.4 Ateliers sur le plaidoyer

Cette année, lors de la conférence régionale africaine de l'ICM, la confédération a organisé des ateliers de plaidoyer en français et en anglais. Les ateliers visaient spécifiquement à éduquer les sages-femmes sur l'impact du plaidoyer à différents niveaux. Ils leur ont présenté des exemples d'activités de plaidoyer efficaces et l'impact qu'elles peuvent avoir, à l'échelle mondiale, nationale et communautaire. Les ateliers ont fourni aux participants une plateforme et une occasion de travailler ensemble et d'élaborer des stratégies pour aborder différentes questions de politique qu'ils souhaiteraient peut-être changer dans leur pays, ou en Afrique. Ces ateliers ont été très appréciés et se poursuivront lors des prochaines conférences régionales. Il est prévu d'offrir une trousse d'outils de plaidoyer en 2019 et d'autres ateliers de plaidoyer pendant toute l'année 2020.

6. Perspectives d'avenir

En réponse à la situation financière difficile de l'ICM, le conseil d'administration de l'ICM a élaboré en 2019 un plan de durabilité. Il s'agit d'un document « dynamique » qui présente des mesures de réduction des coûts ainsi que des mesures visant à augmenter les recettes. L'accent mis sur la viabilité financière a conduit à des considérations plus larges :

- L'ICM adopte une approche organisationnelle de la durabilité à long terme et étudie ce que cela peut signifier pour la façon dont elle exerce ses activités.
- L'ICM réexamine la manière dont elle gère ses activités et soutient ses membres et envisage de faire davantage appel à la technologie électronique, et de tester entre autres en 2020 l'organisation de réunions régionales et de petites conférences à l'aide des technologies de vidéoconférence en temps réel.
- L'ICM examine de manière créative comment générer davantage de revenus propres, notamment



en modifiant la structure des cotisations des membres afin d'accroître à la fois l'équité entre les associations et ses propres revenus ; et en développant des services qui génèrent davantage de revenus.

En 2019, le personnel de l'ICM a sollicité un grand nombre de subventions. Certaines de ces demandes ont été acceptées et un nouveau projet financé par Latter Day Saint Charities débutera en 2020. Deux autres subventions importantes devraient être approuvées et débuter dans le courant de l'année 2020. La Fondation Bill et Melinda Gates a accepté d'envisager des modifications à sa subvention existante qui permettront de financer de nouvelles activités de plaidoyer et de communication, de prolonger des activités de projets existants et mettre en œuvre de nouvelles activités. Ces dernières, en particulier, s'attacheront à aider l'ICM à renforcer ses capacités internes afin de mettre en œuvre un programme de travail élargi visant à développer la profession de sage-femme au niveau mondial.

L'Agence suédoise de développement, SIDA, examine également une proposition de l'ICM qui aidera à financer le renforcement des capacités du bureau central de cette dernière pour mieux diriger les activités qui soutiendront le renforcement des capacités des associations membres de l'ICM.

Ces subventions, si elles sont approuvées, fourniront un soutien à l'ICM et lui donneront le temps de développer sa capacité organisationnelle ainsi que ses business plans et activités. L'objectif est que l'ICM soit plus autonome à l'avenir, qu'elle génère la plupart de ses propres revenus et que sa survie dépende moins des bailleurs de fonds extérieurs.

L'ICM aura 100 ans en 2022 et redouble d'efforts pour s'assurer qu'elle est une organisation efficace qui soutient les sages-femmes et la pratique sage-femme pendant cent ans encore.

La pandémie mondiale causée par le virus Corona (COVID-19) aura un impact sur les activités de l'ICM en 2020, mais au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore quel sera cet impact. Pour plus de détails, voir le point 7.7 Événements ultérieurs.

7. Aperçu financier

7.1 Résumé exécutif

Ce rapport financier présente le résultat des activités décrites ci-dessus pour l'exercice 2019. L'exercice 2019 s'achève avec un résultat négatif de -247,947 €. Les principales raisons de ce résultat négatif sont les suivantes :

- réduction de l'affectation des frais de bureau aux projets (frais généraux) et affectation plus faible de personnel aux projets pour les raisons suivantes :
 - Certains projets qui avaient été budgétisés ont été approuvés plus tard que prévu, ce qui a entraîné une réception tardive des subventions et un retard dans le démarrage des projets.
 - L'évaluation du programme MSF 2017-2018 a causé un retard dans l'exécution des activités prévues pour le programme SMS en 2019, ce qui a entraîné une allocation plus faible que prévu des frais de personnel et des frais généraux en rapport avec le projet.
 - Le personnel a consacré plus de temps que prévu à la rédaction des propositions de subventions. Certaines de ces propositions étaient directement liées au renforcement de la capacité du bureau central de l'ICM et cherchaient à obtenir de nouvelles ressources de revenus pour couvrir les activités de base. Toutes les propositions n'ont pas été retenues.
 - Comme l'argent est dépensé à partir de fonds spécifiques (fonds affectés et non affectés), leur solde a diminué.
 - La réserve générale a encore été réduite car elle a été utilisée pour couvrir les pertes en 2019.



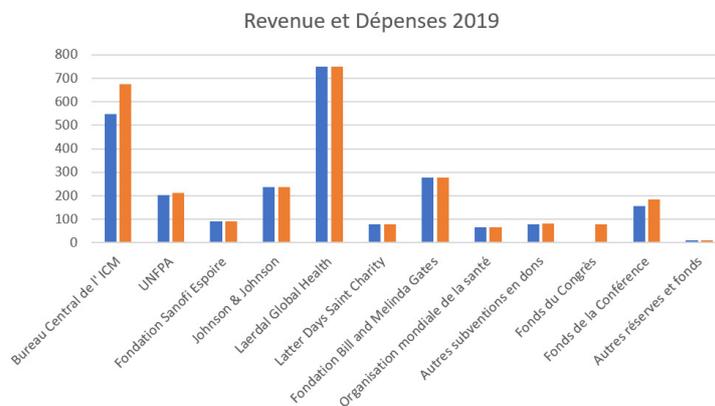
Ce résultat aurait pu être pire s'il n'y avait pas eu :

- Le bénéfice de la conférence régionale en Namibie, en raison d'un parrainage plus important que prévu, et
- Les économies réalisées sur les locations externes pour les réunions qui peuvent désormais se tenir dans les nouveaux locaux de l'ICM.

Il est plus évident que jamais que l'ICM doit générer des revenus, autres que les cotisations des membres, pour couvrir les dépenses liées à ses activités de base. L'ICM reste très dépendante de financements externes pour ses projets.

7.2 Résumé des revenus et des dépenses 2019

Le tableau ci-dessous présente les principaux domaines de revenus et de dépenses.



7.3 Politique concernant l'actif disponible

L'ICM a pour politique de maintenir les actifs liquides librement disponibles.

7.4 Politique en matière de réserves

L'ICM a pour politique de maintenir une réserve générale d'au moins 30 % du budget opérationnel de base, pour couvrir au moins trois mois de dépenses liées à ses tâches essentielles, afin de garantir la solvabilité.

En 2019, à la clôture des comptes, la solvabilité de l'ICM était de 16 %.



7.5 États financiers

7.5.1 Bilan au 31 décembre 2019

(Après affectation du résultat aux réserves et aux fonds)

	Notes	31 décembre 2019 EUR	31 décembre 2018 EUR
Actifs			
Actifs fixes			
Immobilisations corporelles	7.5.5.1	37 712	44 063
Immobilisations incorporelles	7.5.5.1	<u>15 144</u>	<u>19 693</u>
		52 856	63 756
Actifs circulants			
Créances	7.5.5.2	459 246	298 521
Travaux en cours	7.5.5.3	495 093	571 410
Actifs disponibles	7.5.5.4	<u>1 463,272</u>	<u>920 279</u>
		2 417 611	1 790 210
Total des actifs		<u>2 470 467</u>	<u>1 853 966</u>
Fonds propres et passif			
Fonds propres			
Réserves non affectées	7.5.5.5		
Réserves générales		99 860	239 791
Réserves affectées		<u>231 660</u>	<u>336 353</u>
		331 520	576 144
Fonds affectés	7.5.5.6	18 146	21 469
		349 666	597 613
Passif			
Créanciers	7.5.5.7	33 638	54 599
Charges à payer		64 072	81 527
Autres dettes		1 650	17 224
Impôt		<u>15 402</u>	<u>35 105</u>
		114 762	188 455
Subventions	7.5.5.8	<u>2 006 039</u>	<u>1 067 898</u>
		2 120 801	1 256 353
Total des fonds propres et passif		<u>2 470 467</u>	<u>1 853 966</u>



7.5.2 État des recettes et des dépenses pour 2019

	<i>Note</i>	<i>Budget (Euro)</i>	<i>Réel 019 (Euro)</i>	<i>Réel 2018 (Euro)</i>
Revenus				
Revenus des cotisations	7.9.1	376 058	375 274	371 867
Subventions et aides au revenu	7.9.2	2 464.801	1 801 563	1 415 571
Recettes activités de collecte de fonds	7.9.3	18 000	1 400	-
Revenus des fonds et réserves	7.9.4	12 900	168 755	171 114
Autres revenus	7.9.5	1 500	5 000	1 563
Sous-total des revenus		2 873 259	2 351 992	1 960 115
Dépenses				
Frais de personnel	7.9.6	1 421 008	1 299 183	1.160 023
Conseil d'administration et représentation	7.9.7	152 020	97 870	93.945
Frais généraux de fonctionnement	7.9.8	184 946	168 197	71 300
General Office cost	7.9.9	119 017	128 587	110 324
Coût des événements et du programme	7.9.10	1 131 581	749 232	592 384
Coûts des fonds et réserves	7.9.11	2 900	155 206	234 289
Sous-total des dépenses		3 011 472	2 598 275	2 262 265
Résultat opérationnel		-138 213	- 246 283	- 302 150
Amortissements		-11 000	- 11 976	-10 220
Revenus financiers		1 000	15 323	6 523
Coût financier		-12 300	- 5 067	- 5 858
RÉSULTAT TOTAL		-160 513	- 247 947	- 311 705
Affectation du résultat				
Ajouter aux/déduire des réserves générales		-	- 139 931	-215 278
Ajouter au/déduire du Fonds pour une maternité sans risque		-	+ 4 139	- 48 619
Ajouter au/déduire le Fonds pour les conférences régionales		- 84 747	-30 147	43 493
Ajouter au/déduire du fonds du Congrès		- 75 766	-79 259	- 88 896
Ajouter au/déduire du Fonds Dorothea Lang		-	- 1 558	- 3 859
Ajouter au/déduire du Fonds Marie Goubran		-	- 1 991	+ 1 421
Affectation totale du résultat		- 160 513	- 247 947	- 311 705



7.5.3 Aperçu des flux de trésorerie (par la méthode indirecte)

	2019		2018
Activités opérationnelles de trésorerie			
Résultat net généré	- 247 947		311 705
<u>Ajustement pour :</u>			
Amortissements	<u>11 976</u>	11 976	<u>10 220</u>
			10 220
Changement dans les actifs et le passif à court terme			
Créances	- 160 725	163 057	
Travaux en cours	76 318	- 96 991	
Passif	<u>864 448</u>	<u>219 712</u>	
	<u>780 040</u>		<u>285 778</u>
Total des activités opérationnelles de trésorerie	544 069		- 15 707
Flux de trésorerie des investissements			
Investissements	- 1 076	- 65 538	
Activités financières de trésorerie	- 1 076		- 65 538
Changement d'actif disponible	542 993		- 81 245
Liquidités au 31 décembre	1 462 221		920 279
Liquidités au 1er janvier	<u>920 279</u>		<u>1 001 524</u>
Changement liquidité/en banque	542 993		- 81 245

7.5.4 Notes générales accompagnant le bilan et l'état des recettes et dépenses

Généralités

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) a été fondée en 1922 et au cours de son existence a été basée dans deux pays. Elle a quitté d'Angleterre pour s'installer aux Pays-Bas en 2000 et est devenue association néerlandaise en 2005. La structure et les processus de gouvernance de l'ICM sont reflétés dans la Constitution et les statuts administratifs (1er juin 2010).

Grâce au soutien de partenaires et de donateurs, l'ICM continue à élaborer des stratégies visant à renforcer la profession de sage-femme dans le monde et à promouvoir des sages-femmes autonomes. De nombreuses activités sont axées sur le développement de sages-femmes professionnelles formées et réglementées, qui représentent les ressources humaines vitales permettant de fournir des services de santé de qualité aux mères et à leurs nouveau-nés.

L'un des signes de succès est la croissance des adhésions à l'ICM, de nouvelles associations de sages-femmes venant grossir en permanence les rangs de la Confédération. À la fin de l'année 2019, il y avait au total 142 associations membres de 123 pays. Des nouvelles demandes d'adhésion sont reçues régulièrement.

Structure du groupe

Le 16 décembre 2019, la Fondation WithWomen a été créée, avec pour adresse : Koninginnegracht 60, 2514 AE La Haye.

L'objectif de cette Fondation est d'améliorer l'accès aux sages-femmes ainsi que leurs compétences en établissant des normes de qualité, des actions de plaidoyer et d'autres types d'actions, et de renforcer l'égalité des sexes au sein de la profession et de promouvoir des services d'accouchement de qualité dans le monde entier. La Fondation a reçu le statut d'organisme de bienfaisance « Algemeen Nut Beogende Instelling » (ANBI) le 19 décembre 2019.



Le conseil d'administration de la Fondation est composé de trois membres, un président indépendant, un secrétaire et l'ICM en tant que trésorier. Les membres du conseil d'administration sont conjointement autorisés.

Le premier exercice financier de la Fondation s'achève au 31 décembre 2020. Au 31 décembre 2019, l'ICM a une créance de 3 074,- € sur la Fondation, incluse dans les autres créances.

La Fondation n'a pas de capital de fondation, elle est reconnue comme filiale, l'ICM étant à la tête du groupe.

En vertu de l'exemption prévue à l'article 407, alinéa 2, sous a, du titre 9 BW2 (de la constitution néerlandaise), la Fondation n'est pas consolidée par l'ICM.

Principes généraux pour l'état du rapport financier

Les normes comptables généralement acceptées aux Pays-Bas pour les organisations à but non lucratif ont été appliquées. Le rapport annuel 2019 est préparé conformément à la recommandation RJ micro entités et petites entités C1 « organisations de petite taille à but non lucratif ».

Les états financiers ont été préparés en utilisant le principe de la valeur d'achat. Sauf indication contraire, tous les actifs, fonds propres et passifs sont cités à leur valeur nominale. Les revenus et coûts sont reconnus selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Comparaison avec l'année précédente

Les principes d'évaluation et la méthode de détermination du résultat sont les mêmes que ceux utilisés au cours des exercices précédents, à l'exception, le cas échéant, des changements indiqués dans la section pertinente. En 2019, la présentation de l'état des recettes et des dépenses a été modifiée conformément à la norme comptable néerlandaise RJK C1 pour les « micro et petites organisations à but non lucratif ». L'objectif principal est de présenter une vue globale plus transparente de toutes les recettes et dépenses de toutes les sources de l'ICM. Les reclassements effectués au cours de l'exercice en cours sont également appliqués au budget et à l'exercice précédent à des fins de comparaison uniquement. Les reclassements n'ont pas d'impact sur la situation financière ni sur le résultat de la confédération.

Principes généraux pour l'état du rapport financier

Actifs fixes

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont indiquées à la valeur d'achat. La méthode d'amortissement utilisée pour les machines de bureau et le site Web est linéaire sur la base d'un cycle de vie de 5 ans, et pour le mobilier de bureau, elle est également linéaire, mais sur la base d'un cycle de vie de 10 ans.

Créances

Toutes les créances sont comptabilisées à la juste valeur et évaluées aux coûts amortis. La juste valeur et le coût amorti correspondent tous deux au coût nominal. Toute provision nécessaire pour toute mauvaise créance éventuelle sera déduite. La provision sera fixée en fonction d'une évaluation individuelle de la réclamation.

Actifs liquides

Tous les actifs liquides sont évalués à leur valeur nominale. Si toute ressource n'est pas librement disponible, elle sera prise en compte sous forme d'évaluation.

Travaux en cours

Les coûts afférant au Congrès triennal sont enregistrés pour l'année à laquelle ils se rapportent. Le financement de ces coûts provient du revenu généré par le Congrès et sera attribué au budget de l'ICM. Le bilan reflète les montants en souffrance qui seront rapprochés à la fin du Congrès lorsque tous les fonds seront justifiés.



Fonds propres

Les fonds propres de l'organisation sont divisés en différents fonds et réserves, qui sont définis comme fonds affectés ou réserves non affectées.

Les réserves non affectées comprennent la réserve générale, qui sert à garantir la poursuite des activités de la Confédération internationale des sages-femmes et des fonds affectés disponibles pour les activités définies par le conseil d'administration de l'ICM. Les réserves affectées ne sont disponibles que pour des activités spécifiquement définies comme indiqué dans les termes de référence des fonds, définis par les donateurs ou les contributeurs externes aux fonds.

Passif à court terme

Les emprunts et les dettes sont comptabilisés au départ à la juste valeur et évalués aux coûts amortis.

Principes des états des recettes et dépenses

Les fonds non-affectés collectés, les héritages et les dons sont notés pour l'année pendant laquelle ils ont été reçus ou à la date à laquelle le revenu devient certain. D'autres recettes et dépenses seront comptabilisées dans la période de reporting à laquelle elles se rapportent.

Dans le cas des valeurs étrangères, un taux de change quotidien moyen est utilisé pour les conversions impliquant l'euro.

Lors de l'exécution d'activités pour les projets et les réserves, le temps du personnel est alloué à ces activités sur la base de l'enregistrement du temps dans le système des ressources humaines et en fonction du budget des activités du projet ; les factures des consultants et autres fournisseurs sont directement affectées aux activités auxquelles elles se rapportent ; on utilise un pourcentage pour couvrir les frais indirects. Ce pourcentage peut varier selon le projet et est stipulé dans le contrat.

Les cotisations sont calculées avant l'année auxquelles elles se rapportent et en utilisant les informations les plus à jour sur le nombre de sages-femmes du membre tel que spécifié dans son sondage annuel des membres.

Les activités de collecte de fonds comprennent le solde des recettes et des dépenses des activités de collecte de fonds. Les recettes et les dépenses seront comptabilisées dans la période de reporting à laquelle elles se rapportent.

Principes de vue d'ensemble des flux de trésorerie

Cette vue d'ensemble utilise la méthode indirecte. Autrement dit, l'évolution de la trésorerie est expliquée par l'évolution des autres postes au bilan.

7.5.5 Notes d'informations sur le bilan

7.5.5.1 Immobilisations (in-)corporelles

<i>Description</i>	<i>Immobilisations corporelles</i>		<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Actifs fixes</i>	
	<i>Matériel de bureau</i>	<i>Mobilier de bureau</i>	<i>Sous-Total</i>	<i>Site Web de ICM</i>	
Valeur d'achat au 1er janvier	37 923	35 258	73 180	22 748	95 929
Amortissement cumulé au 1er janvier	-27 369	-1 749	-29 118	-3 055	-32 173
Solde au 1er janvier	10 554	33 508	44 062	19 694	63 756
Investissement en 2019	1 076		1 076		1 076
Amortissement en 2019	-3 901	-3 526	-7 427	-4 549	11 976
Valeur à l'achat au 31 décembre	38 999	35 258	74 257	22 748	97 005
Amortissement cumulé au 31 décembre	-31 270	-5 275	-36 545	-7 604	44 149
Solde au 31 décembre	7 729	29 983	37 712	15 144	52 856



Le pourcentage d'amortissement du matériel de bureau et du site Web est de 20 %.
Le pourcentage d'amortissement du mobilier de bureau est de 10 %.

7.5.5.2 Créances

	<i>31 décembre, 2019</i>	<i>31 décembre, 2018</i>
Débiteurs		
Frais d'adhésion des débiteurs	72 710	47 305
Provision pour créances douteuses	- 25 049	- 5 885
OMS	67 439	2 182
Fondation d'entreprise Sanofi Espoir	39 659	-
Associations Zambie et Malawi	24 040	15 541
Autres projets des débiteurs	9 372	6 212
Sous-total des débiteurs	188 171	65 355
Autres créances		
UNFPA	60 545	-
EngenderHealth	-6 503	6 503
Avances sur projets	129 138	186 581
Ministère de la Santé Soudan	9 513	9 513
Conférence régionale	16 342	-
Prépaiements	24 256	7 533
Autres	24 778	23 036
Sous-total	271 075	233 166
Total des créances	459 246	298 521

7.5.5.2.1 UNFPA

	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Solde au 1er janvier	- 19 694	-
Ajouter : Dépenses 2019/2018	202 434	-
Déduire : Subvention reçue 2019/2018	-122 195	-
Solde au 31 décembre	60 545	-

Le rapport final pour 2019 a été envoyé à l'UNFPA en janvier 2020 comme prévu. Le montant restant a été reçu en 2020. Le montant du solde d'ouverture est précisé dans le rapport annuel 2018 voir également le poste 6.5.5.8 Subventions.

7.5.5.2.2 Organisation mondiale de la santé

	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Solde au 1er janvier	2 182	-
Ajouter : Dépenses 2019/2018	65 257	2 182
Déduire : Subvention reçue 2019/2018	-	-
Solde au 31 décembre	67 439	2 182

L'ICM a procédé à un examen par des experts et a finalisé le programme d'études et le cursus pour les infirmières praticiennes en pratique sage-femme (NPM) et les formateurs de NPM en Inde.



7.5.5.2.3 Fondation d'entreprise Sanofi Espoir

	2019	2018
Solde au 1er janvier	-51 001	-
Ajouter : Dépenses 2019	90 660	-
Déduire : Subvention reçue 2019	-	-
Solde au 31 décembre	39 659	-

En juillet 2016, la Fondation d'entreprise Sanofi Espoir a accepté de fournir un financement pour renforcer la formation des sages-femmes dans les pays d'Afrique francophone et lancer pendant les deux premières années des projets pilotes à Madagascar, aux Comores et en Côte d'Ivoire. Une prolongation sans frais a été accordée pour terminer le projet d'ici décembre 2019.

Pour les recettes et les dépenses 2018, voir le point 6.5.5.8.3

7.5.5.2.4 Associations au Malawi et en Zambie

	2019	2018
Solde au 1er janvier	15 541	-
Ajouter : Dépenses 2019	8 499	15 541
Déduire : Subvention reçue 2019	-	-
Solde au 31 décembre	24 040	15 541

Le Rotary de Norvège en association avec le Rotary du Malawi et de Zambie a fourni des fonds pour poursuivre le déploiement du programme HMS-HBS de 10 000 dollars dans ces pays. L'ICM a soutenu ce travail en 2018 et 2019.

7.5.5.3 Travaux en cours

	1 janvier 2019	Reçu 2019	Dépenses 2019	31 décembre 2019
Coûts activés pour le travail relatif au :				
Congrès 2020 Bali	556 009	94 747	18 430	479 692
Congrès 2023 Abou Dhabi	15 401	-	-	15 401
Total travaux en cours	571 410	94 747	18 430	495 093

Les montants en souffrance représentent les frais associés aux futurs Congrès que l'ICM a pré-financé. Les montants seront réglés par les organisateurs professionnels du Congrès lorsque des fonds suffisants seront disponibles.

7.5.5.4 Actif disponible

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Encaisse	107	191
Espèces en banque	1 463 165	920 088
Total en espèces	1 463 272	920 279

L'ICM dispose librement de ses liquidités.

7.5.5.5 Réserves non affectées

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Réserves générales		
Solde au 1er janvier	239 791	455 069
Transfert vers/depuis les réserves affectées	-	- 50 000
Ajouter/déduire en raison de la Confédération	-139 931	- 165 2798
Solde au 31 décembre	99 860	239 791



7.5.5.5.1 Réserves affectées

	<i>Solde au 1er janvier 2019</i>	<i>Fonds</i>	<i>Revenu reçu différé</i>	<i>Coûts liés au Fonds</i>	<i>Transfert réserves</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
Fonds pour une maternité sans risque et le développement	162 500	4 248	-	109	574	167 213
Fonds d'interprétation au Congrès	4 610	-	-	-	-	4 610
Fonds d'assistance au versement des cotisations	9 132	-	-	-	-	9 132
Fonds pour les conférences régionales	43 493	156 399	-	186 546	-	13 346
Fonds du Congrès	116 618	-	-	79 259	-	37 359
	336 353	160 647	-	265 914	574	231 660

Le « Fonds pour une maternité sans risque et le développement » soutient les sages-femmes individuelles ou les associations de sages-femmes dans les pays à faibles ressources dont les taux de mortalité et de morbidité maternels sont élevés.

Le Fonds d'interprétation du Congrès a été établi pour fournir des services d'interprétation pendant un Congrès triennal dans des langues autres que le français et l'espagnol (les langues officielles de l'ICM).

Le Fonds d'assistance au versement des cotisations existe principalement pour soutenir des associations membres de l'ICM (ou des associations de sages-femmes qui font des demandes d'adhésion à l'ICM) qui, pour des raisons financières (démonstrables) ne sont pas en mesure de payer tout ou partie des cotisations annuelles à l'ICM. Le Fonds du Congrès est utilisé pour couvrir les frais encourus par ou au nom de l'ICM en préparation du Congrès triennal.

Le Fonds des conférences régionales a été créé en 2018 pour couvrir les dépenses faites par ou au nom de l'ICM en préparation des futures conférences régionales. L'ICM a commencé à organiser les conférences régionales de manière centralisée à partir du bureau central, en coopération avec l'association de sages-femmes locale, en 2018. La Conférence régionale de Namibie 2019 a été un succès.

7.5.5.6 Fonds/Réserves affectés

	<i>Solde au 1er janvier 2019</i>	<i>Fonds reçus</i>	<i>Revenu différé du Congrès</i>	<i>Coûts liés au Fonds</i>	<i>Transfert réserves générales</i>	<i>Solde au 31 décembre 2019</i>
Fonds						
Fonds commémoratif Marie Goubran	1 486	8 109	-	9 300	-295	-
Fond de donation Dorothea Lang	19 705	-	-	1 558	-	18 146
Fonds de donation de l'Association suisse des sages-femmes	279	-	-	-	-279	-
Total fonds affectés	21 469	8 109	-	10 858	-574	18 146

Le fonds commémoratif Marie Goubran a été créé pour mettre à l'honneur des sages-femmes de pays qui ont des besoins particuliers et des opportunités de financement limitées et qui démontrent les mêmes qualités de leadership et d'engagement, en leur remettant le Prix Marie Goubran agent du changement pour les récompenser de leurs réalisations extraordinaires. En 2019 Johnson & Johnson a fourni des fonds pour trois prix (2019, 2020 et 2021).



Dorothea Lang, une sage-femme américaine à la retraite, a fourni des fonds pour parrainer des sages-femmes afin qu'elles puissent assister aux futurs Congrès de Toronto et Bali. Le conseil d'administration a décidé d'allouer 7 500 euros à titre de contribution aux coûts du projet sur l'histoire de l'ICM qui doit s'achever en 2021.

Le Fonds de donation de l'association des sages-femmes suisses a été établi pour contribuer aux frais de traduction en français des documents du Congrès/Conseil et d'autres documents de l'ICM.

7.5.5.7 Passif

	<i>31 décembre, 2019</i>	<i>31 décembre, 2018</i>
Consultants	30 564	53 342
Frais de bureau	1 124	450
Autres fournisseurs	<u>1 950</u>	<u>807</u>
Total créanciers	33 638	54 599
Coûts financiers (audits/soutien)	4 312	14 000
Coût des consultants/de l'atelier	59 760	67 050
Autres factures à recevoir	-	<u>477</u>
Total des charges à payer	64 072	81 527
Préreçus	462	16 185
Autres dettes	<u>1 188</u>	<u>1 039</u>
Impôt	1 650	17 224
	<u>15 402</u>	<u>35 105</u>
Total liabilities	114 762	188 455

7.5.5.8 Subventions

7.5.5.8.1 Fondation MacArthur

	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Solde au 1er janvier	122 976	26 326
Ajouter : Subvention 2019/2018	-	162 335
Déduire : Dépenses 2019/2018	<u>-12 332</u>	<u>- 65 685</u>
Solde au 31 décembre	110 644	122 976

La Fondation MacArthur a fourni une subvention supplémentaire en 2018 pour aider les sages-femmes mexicaines à assister à la Conférence régionale de novembre 2018 au Paraguay et pour renforcer la profession de sage-femme au Mexique. Une prolongation sans frais est approuvée pour l'utilisation du montant restant en 2020.

7.5.5.8.2 Fondation Bill et Melinda Gates

	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Solde au 1er janvier	656 579	20 669
Ajouter : Subvention 2019/2018	997 384	751 726
Déduire : Dépenses 2019/2018	<u>- 277 425</u>	<u>-115 816</u>
Solde au 31 décembre	1 376 538	656 579

En juin 2018 la Fondation Bill et Melinda Gates a fourni une nouvelle subvention pour la période 2018-2020 afin de renforcer les services de sages-femmes dans un certain nombre de pays grâce à des activités qui s'appuient sur la subvention précédente. Un travail supplémentaire a dû être effectué pour adapter le résultat de la première subvention aux besoins des partenaires de mise en œuvre, ce qui a entraîné des retards dans le démarrage de certaines activités du projet. La mise en œuvre du programme en 2019 a encore été retardée en raison de divers problèmes contextuels dans certains pays et une prolongation sans frais a été convenue pour terminer les travaux au cours de la période 2020-2021.



7.5.5.8.3 Fondation d'entreprise Sanofi Espoir

	2019	2018
Solde au 1er janvier	-	334 897
Ajouter : Subvention 2019/2018	-	-
Déduire : Dépenses 2019/2018	-	<u>-283 896</u>
Solde au 31 décembre	-	51 001

Pour le résultat 2019 voir poste 6.5.5.2.

7.5.5.8.4 Johnson & Johnson

	2019	2018
Solde au 1er janvier	62 809	128 248
Ajouter : Subvention 2019/2018	436 717	149 922
Déduire : Dépenses 2019/2018	<u>- 237 480</u>	<u>-215 361</u>
Solde au 31 décembre	262 046	62 809

Le programme des jeunes sages-femmes leaders (YML), parrainé par Johnson & Johnson a débuté en 2019 et vise à instaurer une culture de leadership au sein de la profession de sage-femme, au niveau national, régional et des associations membres, en identifiant les jeunes leaders potentiels et en les aidant à développer leurs capacités de leadership, à participer aux dialogues de politique nationale et à influencer le changement.

En 2018, Johnson & Johnson a fourni une subvention, par l'intermédiaire de la Resource Foundation, pour soutenir la gestion des ressources à l'ICM, un événement parallèle pendant l'AGNU à New York, une réunion à Genève (AMS) et le développement d'une formation en service-conseil. Ce programme s'est terminé en juin 2019.

Johnson & Johnson a fourni un nouveau financement pour les prix de la formation et de la recherche de l'ICM et le prix Marie Goubran agent du changement pour 2019 et 2020.

7.5.5.8.5 Laerdal

	2019	2018
Solde au 1er janvier	141 505	-53 907
Ajouter : Subvention 2019/2018	937 028	657 028
Correction facture impayée Zambie		4 186
Déduire : Dépenses 2019/2018	<u>- 835 044</u>	<u>-465 802</u>
Solde au 31 décembre	243 489	141 505

Laerdal Global Health a parrainé un projet visant à former 10 000 sages-femmes et autres prestataires de soins de santé pour Aider les mères à survivre aux hémorragies après l'accouchement (HMS-BAB) et pour Aider les bébés à respirer (HBB). En 2019, l'ICM a continué à soutenir les associations de sages-femmes du Malawi et de Zambie qui ont pris en main la poursuite du projet avec le soutien financier du Rotary Norvège et du Rotary international.

En 2018, Laerdal Global Health a accordé une nouvelle subvention pour financer la formation d'un plus grand nombre de sages-femmes au Rwanda, en Tanzanie et en Éthiopie pour atteindre les 50 000 Joyeux anniversaires. La durée du projet est de novembre 2017 à mars 2020. L'ICM dirige ce projet en collaboration avec les associations de sages-femmes de chaque pays.

7.5.5.8.6 UNFPA

	2019	2018
Solde au 1er janvier	-	-
Ajouter : Subvention 2019/2018	-	172 898
Déduire : Dépenses 2019/2018	-	<u>- 153 204</u>
Solde au 31 décembre	-	19 694

Voir pour 2019 le poste 6.5.5.2 recettes et dépenses.



7.6. Droits, obligations et accords hors bilan

7.6.1 Obligations financières annuelles

Le loyer pour le bureau de l'ICM (Koninginnegracht 60, La Haye) s'élève à 42 640 € par an. Le contrat expire au 31 mai 2025.

Le bail pour la machine Xerox s'élève à 7 237 € par an ; le contrat a expiré en 2019 et a été récemment renouvelé pour 5 ans.

7.6.2 Congrès triennal 2020 Bali

Selon nos statuts, l'ICM est tenue d'organiser chaque année une réunion du Conseil, au plus tard six mois après la clôture de l'exercice de la Confédération (Constitution de l'ICM, Article 12, clauses I, ii). Tous les trois ans, la réunion sera organisée en même temps qu'un congrès – la réunion du Conseil triennal (Règlements administratifs de l'ICM, Article 12, clause 1). Certaines décisions doivent être prises lors de cette réunion, comme le prévoit la Constitution (article 12, clause ii) et les Règlements administratifs (article 12, clause 2). Ces points à l'ordre du jour comprennent la réception du rapport annuel, des comptes annuels et de la certification du commissaire aux comptes ; l'approbation, la modification ou le rejet d'activités ou de résolutions sur des questions professionnelles ; l'élection et la nomination des membres du conseil d'administration ; la détermination de toute modification des règlements administratifs et l'examen des appels relatifs à l'adhésion. Il est habituel que le Conseil de l'ICM fixe également des orientations stratégiques pour les trois prochaines années afin de guider le conseil d'administration dans l'élaboration de la stratégie triennale.

Le lieu où se déroule le Congrès triennal est choisi cinq ou six ans à l'avance. Le congrès compte quatre jours de programmes scientifiques et deux jours d'autres activités, dont un service multiconfessionnel et une cérémonie d'ouverture. Les participants sont en grande partie des sages-femmes du monde entier, ainsi que des organisations partenaires, des sponsors et des exposants.

La planification et l'organisation des congrès triennaux commencent au cours des deux triennats précédents (cinq ou six ans avant) et l'organisation du prochain congrès à Bali en juin 2020 est en bonne voie. Les contrats avec le lieu où se déroulera le congrès et la société locale chargée d'organiser la conférence ont été signés en 2015. Le conseil d'administration de l'ICM a approuvé le budget final du Congrès 2020 en novembre 2018, pour un montant total de 2,8 millions de dollars. Les coûts réels du Congrès sont communiqués pendant l'année où ils sont échus et ne constituent qu'une partie du rapport financier annuel de l'année dans laquelle le Congrès a lieu. L'ICM est responsable des obligations liées au Congrès dans les années qui précèdent le Congrès et pendant l'année du Congrès.

Au cours des années précédant le Congrès, l'ICM préfinance les paiements à ses fournisseurs, en fonction de l'exécution des contrats et des accords. Le montant total préfinancé pour le Congrès 2020 à Bali échu en 2019 figure dans la section 7.5.5.3 Travaux en cours. Ces montants seront réglés lorsque les fonds provenant des inscriptions des participants, des sponsors et des exposants seront suffisants.

7.6.3 Congrès triennal 2023 Abou Dhabi

En 2017, à la suite d'un processus convenu, le conseil d'administration de l'ICM a choisi Abou Dhabi comme lieu du Congrès 2023. Le budget de ce Congrès est en cours d'élaboration. À ce jour, les coûts préfinancés par l'ICM ont trait aux visites sur place et figurent également dans la section 7.5.5.3 Travaux en cours. Les montants seront réglés lorsque des fonds suffisants seront disponibles.



7.7. Événements ultérieurs

La pandémie mondiale causée par le coronavirus (COVID-19) entraîne de graves problèmes de santé dans le monde entier ainsi que des mesures extraordinaires qui ont des répercussions sur les gouvernements, les citoyens et les entreprises, notamment en ce qui concerne la continuité des activités. Au moment de la rédaction du présent document (mars 2020), l'ICM est touchée de deux façons principales : le Congrès triennal de l'ICM à Bali en juin 2020 et les changements apportés à la façon dont l'ICM mène ses activités quotidiennes.

Le Congrès triennal à Bali

Il n'est plus ni approprié ni possible de tenir ce Congrès en juin 2020. Le conseil d'administration de l'ICM a tenu une réunion d'urgence le 11 mars 2020 et a décidé de reporter le Congrès. Le conseil d'administration a basé sa décision sur trois principes :

- Ne pas porter préjudice aux membres de l'ICM, à ses partenaires et à son organisation
- Continuer à faire avancer l'ICM
- Tirer parti de toutes les nouvelles possibilités

L'ICM a réussi à réserver le même lieu à Bali pour les nouvelles dates de mai/juin 2021 sans frais supplémentaires. Tous les participants, sponsors, exposants et fournisseurs ont été informés. L'ICM a proposé de reporter les inscriptions actuelles à 2021 ainsi que les contrats et accords en place avec les sponsors, les exposants et les fournisseurs. La plupart ont choisi de reconduire les dispositions existantes et les organisateurs de la conférence sont actuellement en train de mettre à jour les contrats pour 2021 et de rembourser ceux qui en ont fait la demande. À ce jour, moins de 4 % des personnes inscrites ont demandé un remboursement parce qu'elles ne sont pas disponibles aux nouvelles dates.

Un nouveau budget est en cours d'élaboration et sera examiné par le conseil d'administration. Des frais supplémentaires sont prévus, mais ne peuvent pas encore être quantifiés. L'ICM devra prolonger ses contrats avec les organisateurs de la conférence et négocie actuellement ces honoraires. Il est probable que certains fournisseurs cherchent à modifier leurs conditions et leurs tarifs pour tenter de récupérer en 2021 une partie des pertes qu'ils ont subies en 2020. Les réservations d'hôtel sont actuellement renégociées. Il est également possible que certains exposants et sponsors demandent que certaines dispositions de leur contrat soient modifiées. L'ICM prévoit qu'il faudra jusqu'à trois mois avant que toutes les modifications budgétaires soient connues et qu'un nouveau budget puisse être présenté au conseil d'administration. Il faudra peut-être prendre des décisions sur la manière de réduire les coûts et d'augmenter les recettes.

Le conseil d'administration de l'ICM est également conscient du fait que l'impact du coronavirus pourrait encore se faire sentir en 2021 et qu'il pourrait y avoir d'autres répercussions sur les frais de voyage et la volonté des personnes de se déplacer pour assister à des rassemblements importants tels que le congrès de l'ICM. Le conseil d'administration se tiendra au courant de l'évolution de la situation au niveau mondial et d'autres décisions pourraient être nécessaires.

Activités quotidiennes de l'ICM

Le deuxième impact principal des réponses des pays au coronavirus concerne la manière dont l'ICM mène ses activités quotidiennes. Le gouvernement néerlandais a demandé à tous ceux qui peuvent travailler à domicile de le faire et tout le personnel de l'ICM est en mesure de se conformer à cette instruction. Tous les membres du personnel disposent d'ordinateurs portables et de connexions Internet et utilisent les technologies de vidéoconférence et les outils de réseaux sociaux pour poursuivre leur travail. Les partenaires mondiaux de l'ICM utilisent également les mêmes mesures et de nombreuses réunions qui auraient été auparavant en face à face se déroulent désormais par vidéoconférence.

La réunion du Conseil de l'ICM en 2020 se tiendra par voie électronique et les préparatifs sont en cours. Le Conseil de l'ICM dispose d'une zone réservée au Conseil sur le site Web de l'ICM où les doc-



uments de réunion peuvent être téléchargés et discutés. Des vidéos sont réalisées par le personnel et les membres du conseil d'administration afin de présenter divers documents à discuter avant le vote électronique. En ce qui concerne les délégués régionaux, des réunions en vidéoconférence sont prévues afin d'avoir des discussions en temps réel et pour élire les membres régionaux au conseil d'administration.

Pour l'instant, l'ICM prévoit de poursuivre ses travaux avec un minimum d'interruptions. Les circonstances offrent à l'ICM de nouvelles possibilités d'utiliser les technologies électroniques pour communiquer et cette expérience guidera ses futures activités et les modes de communication. Cela lui permettra peut-être également de faire des économies sur les frais de voyage en 2020.

Autres considérations

Il n'est pas possible pour l'instant de connaître l'impact du coronavirus sur les associations membres de l'ICM, mais il est probable qu'il soit particulièrement important dans les pays où l'économie, les infrastructures et les systèmes de santé sont insuffisants et ceux qui sont également fragiles en raison de la guerre, de troubles civils ou de catastrophes environnementales. Certaines sages-femmes travaillant dans ces pays sont déjà décédées des suites d'une exposition au coronavirus. D'autres mourront sans doute. Les sages-femmes pourront également être confrontées à une perte de revenus parce qu'elles-mêmes ou un membre de leur famille ne reçoivent pas le paiement qui leur est dû ou parce que des membres de leur famille sont touchés par le chômage. Il est probable que cela ait des répercussions sur les associations membres suite à la perte de membres et de cotisations. Cela risque à son tour d'accroître le nombre d'associations membres de l'ICM qui ne sont pas en mesure de payer leurs cotisations à l'ICM. Ce risque est limité, car la majorité des cotisations des membres ont été reçues au début de 2020. En outre, la majorité des financements externes proviennent de subventions pluriannuelles et ont également été reçus. Certaines activités risquent d'être retardées en raison des restrictions sur les déplacements et il pourra être nécessaire de prolonger certains projets.

Sur la base des connaissances dont nous disposons à l'heure actuelle, nous concluons que, à court terme, la continuité de l'ICM n'est pas directement menacée. Cependant, nous sommes tout à fait conscients du fait que la propagation rapide du virus dans le monde entier entraînera des problèmes sanitaires et économiques extrêmes qui pourraient affecter la continuité des associations membres de l'ICM dans le monde entier et ces problèmes pourraient en fin de compte faire peser un doute sur l'avenir de l'ICM.

7.8. Affectation du résultat

Le compte de résultat pour l'année 2019 se clôture par un résultat négatif de -230 782 euros. Conformément aux statuts et en prévision de la décision du Conseil de juin 2020, ce résultat sera affecté comme suit :

Ajout au Fonds de la maternité sans risque	+	4 248 €
Transfert du Fonds Marie Goubran et du Fonds de donation suisse	+	574 €
Déduction du Fonds de la maternité sans risque	-	109 €
Déduction du Fonds de donation Dorothea Lang	-	1 558 €
Ajout au Fonds Marie Goubran	+	8 109 €
Déduction du Fonds Marie Goubran	-	9 300 €
Transfert du Fonds Marie Goubran au Fonds de la maternité sans risque	-	295 €
Transfert du Fonds de donation suisse au Fonds de la maternité sans risque	-	279 €
Ajout au Fonds des conférences régionales	+	156 399 €
Déduction du Fonds des conférences régionales	-	186 546 €
Déduction du Fonds du Congrès	-	79 259 €
Déduction de la réserve générale	-	139 931 €
Résultat total	-	247 947 €



7.9. Notes d'informations sur l'état des recettes et dépenses

7.9.1 Revenu des cotisations

	2019 <i>Budget</i>	2019 <i>Réel</i>	2018 <i>Réel</i>
Revenu des cotisations	370 500	375 274	371 867

De nouvelles associations de sages-femmes ont rejoint l'ICM en 2019. L'augmentation des revenus des cotisations résulte de l'arrivée de nouveaux membres et du nouveau système de calcul des cotisations approuvé par le conseil d'administration en 2018.

7.9.2 Revenus de subventions, de dons et parrainages

L'ICM bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires de financement pour réaliser les activités fondamentales pour l'aider à renforcer la profession de sage-femme dans le monde entier et de former des professionnels extrêmement qualifiés. Ces partenaires et les montants qu'ils nous ont fournis en 2019 sont :

	2019 <i>Budget</i>	2019 <i>Réel</i>	2018 <i>Réel</i>
UNFPA	148 694	202 434	183 594
Laerdal Global Health	617 761	748 649	465 802
Latter-Day Saint Charities	-	78 732	-
Fondation Bill and Melinda Gates	1 062 540	277 425	115 816
Fondation d'entreprise Sanofi Espoir	268 163	90 660	283 896
Organisation mondiale de la santé	-	65 257	-
Johnson & Johnson	228 570	237 480	215 361
Rotary Norway	3 911	8 499	15 541
EngenderHealth	-	-	20 506
Fondation MacArthur	135 162	12 332	65 685
Fonds New Venture	-	58 212	18 485
Well Being Foundation	-	7 720	8 100
Autres subventions et dons	-	14 163	22 785
Total des subventions	2 464 801	1 801 563	1 415 571

Certaines subventions ont également permis de financer la participation de sages-femmes à la conférence régionale en Namibie et de soutenir un certain nombre d'ateliers et de réunions lors de cette conférence.

L'évaluation de la subvention initiale de la Fondation Bill et Melinda Gates (2017-2018) pour le programme SMS a entraîné un travail préparatoire supplémentaire sur le Cadre pour les services de pratique sage-femme et a retardé l'exécution des activités prévues en 2019.

7.9.3 Recettes provenant de la collecte de fonds

	2019 <i>Budget</i>	2019 <i>Réel</i>	2018 <i>Réel</i>
Revenu du MEAP	10 000	-	-
Revenu Formation HMS	8 000	1 400	-
Total des revenus de la collecte de fonds	18 000	1 400	-

En 2019 une formation réussie sur HMS_BAB a été dispensée à un nombre limité de travailleurs de la santé.



7.9.4 Revenus des fonds et des réserves

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i> <i>Réel</i>	<i>2018</i> <i>Réel</i>
Revenu du Fonds pour la maternité sans risque	-	4 248	2 849
Revenu du Fonds commémoratif Marie Goubran	-	8 109	7 500
Revenu du Fonds pour les conférences régionales	12 900	156 399	160 765
Total des revenus des fonds et des réserves	12 900	168 756	171 114

La Japanese Nursing Association (JNA) et la Japanese Academy of Midwives (JAM) ont soutenu le Fonds pour une maternité sans risque afin de permettre aux sages-femmes des pays en développement de participer au Congrès et aux conférences régionales.

Johnson & Johnson a soutenu les prix de la formation et de la recherche de l'ICM et le Fonds commémoratif Marie Goubran. Ce dernier fonds récompense une sage-femme, qui fait preuve de leadership et d'engagement, dans les pays ayant des besoins particuliers et des possibilités de financement limitées.

Plus de 250 personnes intéressées ont participé à la conférence régionale de septembre 2019 en Namibie. Les revenus proviennent de l'enregistrement et du parrainage.

7.9.5 Autres revenus

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i> <i>Réel</i>	<i>2018</i> <i>Réel</i>
Autres revenus	1 500	5 000	1 563
Total des autres revenus	1 500	5 000	1.563

Les autres revenus concernent un don personnel d'un membre du conseil d'administration pour soutenir le développement professionnel de l'ICM en 2019.

7.9.6 Frais de personnel

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i> <i>Réel</i>	<i>2018</i> <i>Réel</i>
Dépenses salariales	642 150	576 482	603 575
Charges sociales	79 993	79 742	79 219
Frais de services conseil	690 665	635 958	470 602
Autres frais de personnel	8 200	7 001	6 627
Total frais de personnel	1 421 008	1 299 183	1 160 023

Au 31 décembre 2019, 9 membres du personnel (8,92 ETP en 2019) étaient employés au bureau central de l'ICM, contre 10 membres du personnel (9,03 ETP en 2018) en décembre 2018. Deux membres du personnel nous ont quittés en 2019, un a été remplacé en interne et ce poste a ensuite été pourvu et un nouveau membre du personnel a été embauché.

En 2019, les conventions de subvention budgétisées ont été finalisées plus tard que prévu, les subventions en cours ont parfois été retardées en raison de travaux préparatoires supplémentaires inattendus et le personnel a dû travailler davantage pour achever un certain nombre de demandes de subvention dans les délais. En raison de ces retards, plus de temps a été consacré aux propositions de subventions. Par conséquent, le revenu prévu au budget pour couvrir les salaires du personnel de l'ICM travaillant sur ces projets a été inférieur et les dépenses de personnel ont dû être payées sur les fonds de base. Environ 56,9 % du temps du personnel a été consacré à des projets et des événements, le budget prévoyant 75 %.

De plus, en 2019, l'ICM a eu besoin de plus de consultants pour l'aider à rédiger des propositions, à mobiliser des ressources et à collecter des fonds.



En 2019, un système de feuille de temps a été introduit pour le personnel, ce qui a fourni une base plus solide pour l'allocation de temps (et d'argent) du personnel aux activités (de base et de projet). Bien qu'il y ait eu quelques problèmes mineurs au début et que des modifications aient dû être apportées, le système a déjà fourni des informations utiles pour aider l'ICM avec plusieurs rapports et demandes.

7.9.7 Conseil d'administration et représentation

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i> <i>Réel</i>	<i>2018</i> <i>Réel</i>
Frais du conseil d'administration	84 600	60 215	52 967
Représentation	67 420	37 655	40 978
Total coûts	152 020	97 870	93 945

Le coût réel du conseil d'administration et de la représentation est inférieur au budget initial. Le conseil d'administration/le comité exécutif a pris des mesures réussies, telles que l'augmentation du nombre de réunions électroniques au lieu de réunions en personne, et la réservation de chambres d'hôtel à prix moyen, ce qui a permis de réduire les coûts. Le nouveau bureau, doté d'une salle de réunion adéquate, a permis d'économiser les coûts d'une salle de réunion pour les rencontres en face à face.

L'ICM a également bénéficié plus que jamais auparavant d'un financement de la part de tierces parties ce qui lui a permis d'envoyer des représentants à plusieurs réunions comme celles de Women Deliver, de l'OMS et de l'AMS ainsi qu'à la Conférence régionale en Namibie.

7.9.8 Services professionnels

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i> <i>Réel</i>	<i>2018</i> <i>Réel</i>
Soutien du personnel chargé des services généraux	98 946	85 748	19 562
Audit	20 000	49 028	10 000
Soutien des services généraux d'ICM	66 000	33 421	41 738
Total des services professionnels	184 946	168 197	71 300

Les services professionnels comprennent le soutien financier, le soutien en matière de ressources humaines et de salaires et le soutien pour le plaidoyer, la communication et la mobilisation des ressources. Une partie de ces coûts est liée aux travaux préparatoires du Congrès et de la Conférence régionale en Namibie, ainsi qu'à la communication interne et externe avec les parties prenantes.

L'augmentation du coût de l'audit est due au retard de l'audit du rapport annuel 2018 en raison d'informations manquantes sur le Congrès 2017 à Toronto.

Une partie du soutien général à l'ICM pourrait être couverte par des subventions et des dons. En raison de la situation financière de l'ICM, un certain nombre d'activités n'ont pas été exécutées.

7.9.9 Bureau général

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i> <i>Réel</i>	<i>2018</i> <i>Réel</i>
Frais d'hébergement	68 057	66 880	72 920
TIC et communication	45 960	41 729	27 184
Autres frais	-5 000	19 978	10 220
Total des frais de bureau général	119 017	128,587	110 324

Les frais généraux de bureau central ont augmenté en raison d'une provision supplémentaire pour pertes potentielles sur les cotisations d'adhésion.



7.9.10. Événements et programmes

	2019 <i>Budget</i>	2019 <i>Réel</i>	2018 <i>Réel</i>
Personnel local	-	72 594	56 885
Frais de voyage	295 310	115 544	129 419
Repas et faux frais	354 227	206 638	113 838
Lieux et hébergement	301 632	197 277	151 805
Papeterie et matériel	152 512	131 135	109 139
Prix	27 900	26 044	31 298
Total	1 131 581	749 232	592 384

En raison de l'approbation tardive des projets et de la réception tardive des fonds de subventions, un certain nombre de projets ont démarré beaucoup plus tard que prévu. L'établissement des projets et la finalisation des budgets ne peuvent commencer qu'après l'approbation de ces projets et les frais de personnel ne peuvent pas être imputés aux subventions tant que les fonds n'ont pas été reçus. Ce retard concernant plusieurs grands projets est la principale raison pour laquelle les coûts directs des projets sont nettement inférieurs à ceux prévus au budget. L'ICM a demandé des prolongations sans frais pour plusieurs projets parce que les livrables ne sont pas réalisables dans les délais plus courts.

Une partie des coûts est liée aux prix pour la formation et la recherche et au prix de leadership Marie Goubran financés par Johnson and Johnson.

7.9.11 Fonds et réserves

	2019 <i>Budget</i>	2019 <i>Réel</i>	2018 <i>Réel</i>
1. Fonds pour la maternité sans risque	-	-	1 468
2. Fonds Marie Goubran	-	5 967	6 079
3. Fonds Dorothea Lang	2 900	1 558	3 826
4. Conférence régionale de Namibia/Dubai et Paraguay	-	133 842	134 020
5. Congrès 2017 Toronto	-	-	58 548
6. Congrès 2020 Bali	-	13 839	30 348
Total des fonds et des réserves	2,900	155 206	234 289

7.9.11.2 Fonds commémoratif Marie Goubran

Veronica Oduro-Kwarteng from Ghana was awarded the Marie Goubran Agent of Change Award (now funded by Johnson and Johnson) for her work in 2018-2019 in Kumasi, Ghana that focused on improving the knowledge and skills of midwives and others in helping babies breathe.

7.9.11.3 Dorothea Lang Fund

Les dépenses du fonds concernent la contribution aux coûts du projet sur l'histoire de l'ICM pour 2019. Ce projet s'achèvera en 2021.

7.9.11.4 Fonds des conférences régionales

Le Fonds des conférences régionales a été créé en 2018 pour couvrir les dépenses faites par ou au nom de l'ICM en préparation des futures conférences régionales. L'ICM a commencé à organiser les conférences régionales, en coopération avec l'association de sages-femmes locale, en 2018.

En 2019, les conférences régionales ont été organisées en septembre à Windhoek, en Namibie. S'agissant de nouvelles activités, le conseil d'administration de l'ICM savait qu'un résultat financier négatif était probable. En raison du peu de temps disponible, il n'a pas été possible d'annoncer les



conférences suffisamment à l'avance, ce qui a eu un impact négatif sur le nombre de participants et l'obtention de parrainages. Néanmoins, ces conférences ont été considérées comme un succès d'un point de vue professionnel car elles ont soutenu la stratégie de l'ICM visant à améliorer la qualité, l'équité et le leadership au sein des associations membres. La période triennale 2017-2020 est considérée comme transitoire et l'on s'attend à ce que les conférences régionales deviennent une source de revenus à l'avenir.

Outre les frais de personnel liés à la planification et à l'exécution de la conférence, les dépenses sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

	<i>2019 Budget</i>	<i>2019 Réel</i>	<i>2018 Réel</i>
Dépenses			
Services professionnels	-	73 980	21 620
Coûts de déplacement	-	5 447	8 404
Alimentation et boissons	-	21 628	27 703
Enregistrement	-	654	2 513
Lieu et équipement technique	-	19 981	65 004
Autres frais	-	12 152	7 776
Dépenses totales Conférences	-	133 842	134 020

En dehors d'une estimation des coûts du soutien des services professionnels pour la Conférence régionale en Namibie, aucun budget n'était connu au moment de l'approbation du budget 2019.

7.9.11.6 Fonds du Congrès

	<i>2019 Budget</i>	<i>2019 Réel</i>	<i>2018 Réel</i>
Dépenses			
Frais de déplacement	-	1 420	-
Services professionnels	-	12 362	30 348
Autres frais	-	49	-
Total des dépenses du Congrès	-	13 831	30 348

Ces dépenses sont toutes liées au Congrès 2020 à Bali.



7.10 Résumé du budget 2020

Les prévisions financières pour les revenus et les dépenses 2020 sont résumées ci-dessous.

	€	€
Revenu		
Cotisations	382 148	
Subventions et dons	1 962 508	
Congrès	307 097	
Conférences régionales	0	
Autre	2 000	
Revenu total		
Frais		2 653 753
Personnel	1 525 627	
Conseil d'administration et représentation	64 828	
Services professionnels	144 828	
Frais administratifs généraux	143 767	
Projets et événements	737 802	
Dépenses totales		2 616 851
Résultat		36 902

7.11. Autres informations

7.11.1 Statuts

Les statuts ne décrivent pas l'affectation du bénéfice. En conséquence, le Conseil de l'ICM approuve l'affectation du bénéfice.

7.11.2 Avis des commissaires aux comptes indépendants

Au nom du conseil d'administration, date 22 avril 2020.

F.M. Cadée, Présidente

M.A. Kirk, Vice-présidente

I.E. Wiklund, Trésorière

les autres membres du conseil d'administration ont approuvé les états financiers par vote en 2020.



7.11.12 Independent Auditors Opinion

International Confederation of Midwives

To the Board

Koninginnegracht 60
2514 AE DEN HAAG

Date: 22 Avril 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

A. Rapport sur la vérification des états financiers 2019 inclus dans le rapport annuel

Notre opinion

Nous avons audité les états financiers 2019 de la Confédération internationale des sages-femmes, basée à la Haye.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et juste de la situation financière de la Confédération internationale des sages-femmes au 31 décembre 2019 et de ses résultats pour 2019, conformément à la norme comptable néerlandaise RJK C1 pour les micro et petites entreprises « micro et petites organisations à but non lucratif ».

Les états financiers comprennent :

- 1 le bilan au 31 décembre 2019 ;
- 2 le compte de résultat pour 2019 et
- 3 les notes comprenant un résumé des méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de notre opinion

Nous avons mené notre audit conformément à la loi néerlandaise, y compris les normes néerlandaises sur la vérification des comptes. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites de façon plus détaillée dans la section « Nos responsabilités pour la vérification des états financiers » de notre rapport.

Nous sommes indépendants de la Confédération internationale des sages-femmes conformément au Verordening inzake de onafhankelijkheid van accountants bij assurance-opdrachten (ViO, Code d'éthique pour les comptables professionnels, une réglementation relative à l'indépendance) et d'autres réglementations néerlandaises sur l'indépendance des cabinets d'audit. En outre, nous nous sommes conformés au Verordening gedrags- en beroepsregels accountants (VGBA, code d'éthique néerlandais).

Nous pensons que les informations probantes que nous avons obtenues dans le cadre de cette vérification sont suffisantes et appropriées pour servir de base à notre opinion d'audit.

B. Rapport sur les autres informations incluses dans le rapport annuel

Outre les états financiers et notre rapport de commissaire aux comptes à ce sujet, le rapport annuel contient d'autres informations, à savoir :

- le rapport du conseil d'administration ;
- d'autres informations requises par la norme comptable néerlandaise RJK C1.

Sur la base de l'exécution des procédures suivantes, nous concluons que les autres informations sont conformes aux états financiers et ne contiennent aucune anomalie significative.

Nous avons lu les autres informations. Sur la base de nos connaissances et de notre compréhension, acquises lors de la vérification des états financiers ou d'une autre manière, nous avons examiné si les autres informations contenaient des anomalies significatives.



Ces procédures ont été réalisées conformément aux exigences de la norme comptable néerlandaise RJK C1 et de la norme néerlandaise 720. L'étendue des procédures exécutées est nettement inférieure à celle des procédures réalisées dans notre vérification des états financiers.

La direction est responsable de la préparation d'autres informations, y compris du rapport du conseil d'administration, conformément à la norme comptable néerlandaise RJK C1.

C. Description des responsabilités concernant les états financiers

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

La direction (le conseil d'administration et la directrice générale) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément à la norme comptable néerlandaise RJK C1. De plus, la direction est responsable de tout contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers dépourvus d'anomalies significatives, qu'elles résultent d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'entreprise à assurer la continuité de ses activités. Sur la base du cadre de présentation de l'information financière mentionné, la direction doit préparer les états financiers sur la base comptable de la continuité d'exploitation, à moins que la direction n'ait l'intention de liquider la Confédération ou de cesser ses activités, ou n'ait pas d'autre alternative réaliste que de le faire. La direction doit divulguer dans les états financiers les événements et circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.

Nos responsabilités pour la vérification des états financiers

Notre objectif est de planifier et de réaliser notre travail de vérification de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour notre opinion.

Notre audit a été réalisé avec un niveau d'assurance élevé, mais pas absolu, ce qui signifie qu'il ne sera peut-être pas possible de détecter toutes les anomalies significatives et fraudes au cours de notre audit.

Ces anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, elles pourraient raisonnablement être susceptibles d'influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers. Le caractère significatif affecte la nature, le calendrier et l'étendue de nos procédures d'audit et l'évaluation de l'effet des déclarations inexactes relevées sur notre opinion.

Nous avons exercé un jugement professionnel et avons maintenu un scepticisme professionnel tout au long de notre vérification, conformément aux normes néerlandaises sur l'audit, les exigences éthiques et les exigences d'indépendance. Notre vérification consistait entre autres à :

- identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur, concevoir et exécuter des procédures d'audit adaptées à ces risques, et obtenir des preuves d'audit suffisantes et appropriées sur lesquelles fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est supérieur à celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement des contrôles internes ;
- acquérir une compréhension des contrôles internes adaptée à la vérification afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, sans pour autant chercher à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la confédération ;
- évaluer la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par la direction ;
- conclure sur le bien-fondé de l'utilisation par la direction de la base comptable de continuité d'exploitation, et sur la base des éléments probants obtenus, décider s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions qui pourraient jeter un doute important



sur la capacité de la confédération à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport de commissaire aux comptes, sur les informations correspondantes dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport de commissaire aux comptes. Toutefois, des événements ou conditions futurs peuvent entraîner la cessation de la poursuite des activités d'une entreprise ;

- évaluer la présentation, la structure et le contenu globale des états financiers, y compris les informations fournies ; et
- évaluer si les états financiers représentent les opérations et faits réels sous-jacents d'une manière qui fournisse une image fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée planifiée et le calendrier de l'audit et les constatations importantes de l'audit, y compris toute constatation importante dans les contrôles internes que nous identifions au cours de notre audit.

Rijswijk, 22 Avril 2020
Stielstra & Partners audit en assurance

Signé à l'origine par J. Eenhoorn RA

C.M. Brouwer-van Houdt AA REP

J. Eenhoorn RA

Sj.J. Stielstra AA REP

Laan van Zuid Hoorn 39

2289 DC Rijswijk

Tel. 070 - 350 74 44

Fax 070 - 352 39 17

E-mail info@stielstra-partners.nl Internet www.stielstra-partners.nl



**International Confederation of Midwives
La Confédération internationale des sages-femmes
Confederación Interacional de Matronas**

Koninginnegracht 60,
The Hague 2514 AE
The Netherlands

Telephone +31 70 3060 520
Fax +31 70 3555 651

Email info@internationalmidwives.org

www.internationalmidwives.org



**International
Confederation
of Midwives**

Strengthening Midwifery Globally